MONTREAL 25 MARS 1911

"La raison du plus fort est toujours la meilleure."
Aussi va-t-on chez
O. DESOURDY
137 Boul. St-Laurent Tel Est. 5593
Tailleur pour messieurs.

LE PAYS

"La façon qui nous va, vient toujours du tailleur."
Et l'on court chez
O. DESOURDY
137 Boul. St-Laurent. Tel Est 5593
Tailleur pour messieurs.

2me Année, No. 11 — Rédigé en Collaboration — Deux Sous le Numéro

Pour être logiques

Nouvelles conventions postales entre les Etats-Unis et le Canada

La convention douanière entre les Etats-Unis et le Canada indique une volonté bien déterminée d'effectuer un rapprochement sérieux entre les deux pays.

Nous avons applaudi à cette évolution économique qui, tout en favorisant l'accroissement des échanges commerciaux entre nos voisins et nous, assurera en même temps des relations plus amicales.

Mais si nos amis d'Ottawa veulent être logiques, il leur faut entreprendre sans délai l'abrogation des restrictions postales qui gênent la circulation des journaux et revues de chaque côté de la ligne 45me.

L'Hon. M. Lemieux a pris, il y a quelques années, contre les publications américaines, l'initiative de mesures restrictives dont le contrecoup a été particulièrement funeste aux journaux de la province de Québec.

Le ministre qes Postes voulant chatouiller l'épiderme des impérialistes, avait prononcé des paroles de défiance, de censure même contre la littérature américaine et il avait aperçu le salut de l'esprit canadien dans l'alimentation que pourraient lui fournir les journaux et les revues de la Grande-Bretagne.

Il faisait apparemment oeuvre morale en élevant une barrière nouvelle à la ligne 45me et il faisait oeuvre impérialiste en abaissant les tarifs sur les envois postaux de l'Empire.

En ce temps-là, c'était de mode à Ottawa de regarder de travers les Américains et les choses américaines.

L'on s'est ressaisi depuis. L'on a compris qu'il était de mauvais goût et de fausse tactique de pratiquer pareille hostilité envers nos voisins.

La convention douanière que les parlementaires d'Ottawa et de Washington sont à étudier en vue de lui donner une sanction, résulte d'une nouvelle orientation jugée nécessaire.

Cette convention jure aujourd'hui avec les restrictions postales dont je viens de parler.

Aussi, je crois avoir raison de demander à l'Hon. M. Lemieux d'imiter l'exemple des Hons. MM. Fielding et Patterson et d'apporter dans le service postal les modifications qui aideront à faire plus cordiales et plus sincères les relations entre les Etats-Unis et le Canada.

UN ANCIEN

LA LIBERTE DE LA PRESSE

Le parti libéral en appellera-t-il du mandement de Mgr Bégin?

Le nouveau délégué apostolique au Canada, Mgr Stagni, est arrivé à Ottawa ces jours derniers. Nul doute que le représentant du Souverain Pontife sera parfaitement accueilli par notre population; le "Pays" se joint à la presse pour lui présenter ses souhaits de bienvenue.

La présence du délégué papal parmi nous devra rassurer ceux qu'ont pu alarmer certains abus d'autorité et qui croient que Rome a besoin d'être éclairé sur notre situation politique et religieuse.

A peine arrivé dans notre pays, Mgr Stagni sera aux prises avec certaines difficultés et il aura probablement à se prononcer avant longtemps sur une question de la plus haute importance, celle de la liberté de la presse, car nous espérons que le "Soleil" et la "Vigie" vont en appeler du mandement qui les a frappés il y a quelques semaines.

C'est presque de l'existence de notre parti qu'il s'agit, c'est, en tout cas, d'une prérogative quasi-essentielle à la vie d'un parti, puisque c'est la liberté de discussion avec les journaux qui nous attaquent sous le manteau de la religion, et Dieu sait que ce ne sont pas ces journaux qui manquent dans notre province.

Au lendemain de ce mandement qui mettait tout le parti libéral dans une position très fausse, des protestations fort nombreuses se sont élevées de toutes parts contre ce qu'on qualifiait comme un excès de pouvoir. Les deux journaux, se retranchant dans leur droit inviolable, annoncèrent qu'ils porteraient leur cause devant une autorité supérieure: celle du délégué.

Depuis la chose semble enterrée, pas un mot, c'est déjà du passé.

Le "Soleil" et la "Vigie" qui avaient pris une décision très sage dont l'archevêque de Québec ne pouvait se froisser, ont maintenant le devoir d'agir.

Le "Pays" croit que le parti libéral a également l'obligation de revendiquer le plus tôt possible auprès du représentant du Saint-Siège, pour ses journaux, la libre discussion des faits politiques, la défense de ses actes de gouvernement et plus généralement la liberté de la presse à laquelle le mandement de Mgr Bégin porteune une si grave atteinte.

Jean BRISSON

La municipalisation

Un bon contrat vaut mieux pour la ville et le public

Les chefs ouvriers ont entrepris une campagne assez active en faveur de la municipalisation. Nous devons louer leur énergie et leur esprit d'initiative aussi bien que leur ardeur à préconiser des réformes. Les chefs ouvriers sont à l'avant-garde dans la propagande des idées neuves et dans la lutte pour le progrès.

L'instruction primaire, le bien social, l'hygiène publique, l'indépendance et le relèvement des masses trouvent en eux des partisans désintéressés et convaincus.

Seulement, certaines des réformes qu'ils portent au premier plan sont de réalisation difficile. La municipalisation entre dans cette catégorie.

En théorie, la municipalisation est un problème séduisant.

En pratique, elle n'a pas donné les résultats qu'on en avait escompté.

Il est admis qu'une compagnie particulière dirigée par des hommes d'affaires expérimentés qui ont un intérêt direct à protéger leurs propres capitaux aussi bien que ceux qui leur sont confiés par autrui, peut administrer un service de tramways d'une façon plus effective et plus satisfaisante que ne peut le faire un conseil municipal.

Dans l'occurence, la municipalisation des tramways de l'île de Montréal réclamerait des millions, peut-être une trentaine, peut-être une quarantaine.

Qui supporterait le fardeau d'une aussi formidable opération? Les propriétaires et les propriétaires seuls.

Or, la propriété est déjà suffisamment taxée à Montréal.

Nous estimons qu'un contrat serré donnant des billets à meilleur marché et un service plus soigné, et assurant à la ville une part de bénéfices et d'avantages par l'entretien des rues et le paiement d'un percentage raisonnable vaut mieux à tous les points de vue que la municipalisation.

VILLARS

M. SIFTON SERA LA

M. T. Chase Casgrain s'apitoyait lundi soir devant M. Sifton sur le sort réservé aux Canadiens-Français advenant l'annexion, suite probable de l'adoption de la réciprocité.

M. Casgrain aura sans doute oublié que dans ce temps-là comme aujourd'hui, et comme dans le passé M. Sifton sera debout pour les défendre.

—) o (—

La peur de démissionner

Le contrôleur Lachapelle n'a pu se rendre à Québec cette semaine pour répondre à l'appel désespéré de l'échevin L.-A. Lapointe, il avait la grippe.

Pourtant il n'était pas question pour lui de donner sa démission.

QUE FAIT M. ROBERTS?

Nous n'entendons plus parler de M. Roberts depuis quelques jours.

Qu'y a-t-il donc?

La Dominion Alliance aurait-elle diminué son salaire?

—) o (—

Queues de poissons

En vue des fêtes du couronnement, le maire de London, Ont., a convoqué en assemblée tous les citoyens du nom de Georges.

Un seul s'y est rendu, encore s'appelait-il Alfred.

Ça ressemble à l'aventure de l'échevin Lamoureux, qui avec sa délégation de deux mille foudres de guerre voulait faire trembler les gens de Québec!

FLASHLIGHT

Le salon de l'automobile

(Impressions irlandaises)

C'était samedi dernier le verdissage pardon! le vernissage au Salon de l'Automobile. A cette occasion, on avait décoré l'arsenal avec beaucoup de goût; il y avait tellement de verdure que tout en verdoyait sous les feux de mille ampoules vertes.

Vers neuf heures, les portes étaient grandes ouvertes et l'orchestre jouait du Verdi. Le maire Guerin s'avance pour procéder à l'inauguration; il n'a pas son costume officiel, car son habit manque de verdurette. Il monte gaillardement à la tribune, car si notre maire a dépassé depuis longtemps l'âge où l'on est vert-galant, il est cependant encore vert.

Quant à son verbiage, je ne puis mieux dire que Gresset dans ces deux vers du "Vert-Vert":

"Nul ne dormait dans tout son auditoire.
Quel orateur en pourrait dire autant?"

L'échevin Dandurand qui a également toute sa verdeur dit quelques mots, puis il passe les rafraichissements: de l'absinthe verte et des raisins trop verts. Le maire Guerin qui la trouve verte, fronce un sourcil sévère et verdit. Il dit vertement son fait à l'échevin Dandurand qui pour le calmer lui demande son verdict sur les voitures vert-bouteille qui sont là-bas en ligne verticale. Mais la fée aux yeux verts fait son effet et le maire Guerin déjà vert devient gris. De sorte qu'il se vert-de-grise, comme dirait l'autre. Résultat, il a le vertige.

La fanfare attaque le grand air du Trouvère et le maire se dirige vers les exposants. Il examine les qualités et les travers de toutes les machines, parait s'intéresser surtout à l'auto-traineau pour l'hiver, mais au fond il rêve d'une limousine dont la ville verserait le paiement.

Il est onze heures quand notre maire, homme vertueux, songe à rentrer.

Et voilà comment au lendemain de la Saint-Patrice fut ouvert le Salon de l'Automobile.

Albert CHAMOT

—)o(—

PETIT BILLET

Il neige!

Mercredi, 22 Mars.

Le printemps nous ramène l'hiver. Il a neigé tout le jour—on en a jusqu'au coeur.

Vous m'aviez parlé, hier de votre costume nouveau, tout bleu, et d'un chapeau léger, fleuri de roses blanches, qu'au premier jour de printemps vous porteriez...

Or, comme j'aime le printemps, moi aussi, je me suis mis à ma fenêtre pour le regarder passer, tout bleu comme vous, fleuri de roses blanches...

Mais il neigeait!...

Quand vous viendrez chez moi, petite amie, ne cherchez pas à comprendre pourquoi j'ai froissé un coin de mon rideau—il a neigé sur mon espoir autant que sur les trottoirs où vous alliez déjà trottiner en souliers vernis.

J'ai vu votre toilette élégante faire la moue et sur votre grand grand chapeau nouveau, les fleurettes prendre un air triste!

Mais vous aviez songé trop tôt aux beaux jours, pauvre vous, oubliant les giboulées mauvaises qui paralysent exprès! nos grandes envolées!

Voir surgir le printemps à l'heure qu'on le voudrait, trouver un coin de soleil quand on frissonne, entendre un cri d'oiseau quand on pleure et respirer l'âme de toutes les violettes quand l'ennui vous empoisonne, tout cela serait trop joli, trop grand, trop vivre! et ma joie aurait été d'un réel trop ardemment rêvé pour être vraie, si j'avais pu espérer—sans la neige!—et vous regarder passer sous ma fenêtre, en chapeau léger, à fleurettes blanches, ô mon joli printemps!

Il neige trop souvent!

Un peu à vous,

JEAN.

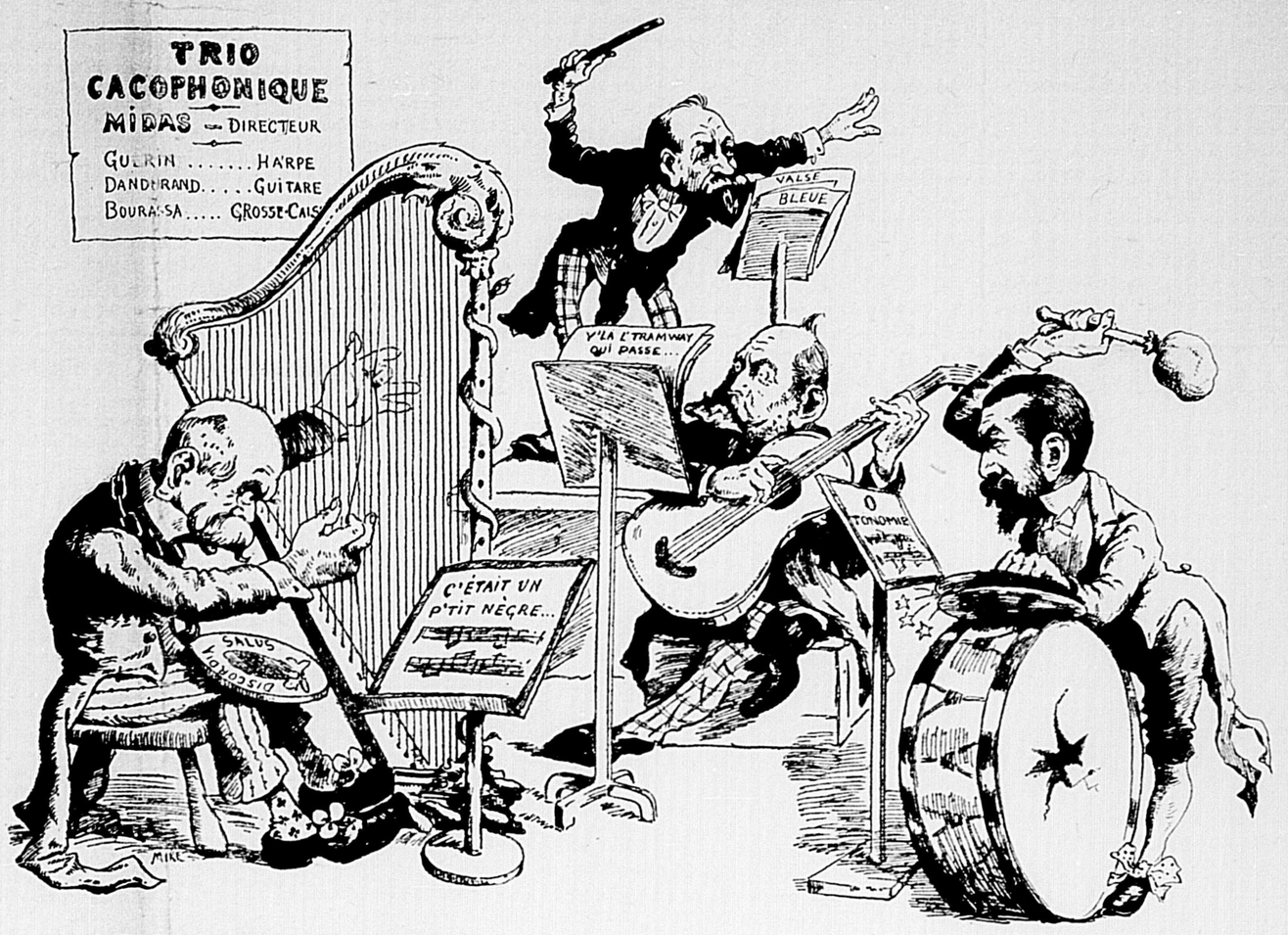
—)•(—

UN ENSEIGNEMENT PRATIQUE

En 1899, l'abbé Péchenard, recteur de l'Institut Catholique de Paris, disait au cours de l'enquête concernant l'enseignement secondaire en France: "L'enseignement moderne me parait indispensable pour la masse de notre population actuelle. Il est incontestable que le développement des sciences, de l'industrie, du commerce sous toutes leurs formes, développement auquel contribue la presque totalité des citoyens exige que la masse de nos contemporains reçoive un solide enseignement pratique."

L'Eau de Table Française NATURELLE
Gazeuse
Perrier
Le Champagne des Eaux de Table

LES CONCERTS EPIQUES



LE CLOU DE LA SAISON.

SORTIE DE THEATRE

Instantané.

Déjà vers la fin du dernier acte il se fait un léger remue-ménage; on remet les jumelles dans les étuis, les coquettes sortent de leur sac de théâtre une minuscule glace et constatent si leur coiffure n'est pas trop dérangée, elles rajustent une boucle et tendent bien la peau des gants sur la main.

A peine le rideau est-il baissé et que l'orchestre attaque "God save the King", que tout le monde se lève pour partir. Il fait chaud dans la salle, les physionomies sont animées, les yeux brillent. En faisant glisser un manteau, un heureux mortel trouve le moyen de frôler une blanche épaule, et la femme sourit. Les messieurs se hâtent au vestiaire et trouvent que leur tour ne vient pas souvent. Les types du poulailler descendent les escaliers en sifflottant les airs connus.

Dans le vestibule on entend des bribes de conversation: "Ma chère, vous êtres ravissante, ce soir". —"Chouette, la petite Nini, qu'en penses-tu?" —"What a pretty cloak you have" —"Les toilettes sont délicieuses, je vais copier la verte". —"Vous venez avec nous, n'est-ce pas? Nous allons souper au St-Régis." Salutations, minauderies. Une vieille puritaine s'écrie: "Shocking, shocking, they are half dressed"!

Un double rang de badauds postés tout le long du couloir s'amusent du défilé, admirant les toilettes, critiquant une coiffure trop excentrique: "C'te tête, mon vieux, on dirait un perroquet".

Dehors, une filée de voitures, d'autos. D'une voix de stentor, un chasseur colossal appelle les numéros. Les femmes font le joli geste de ramasser leurs jupes (et dire que cela disparaitra si la jupe-harem devient à la mode) et lorsqu'elles montent sur le marchepied découvrent de fines chevilles que ceux qui stationnent à la porte du théâtre regardent avec conviction.

Des gens courent pour attraper le tramway, et si forcés d'attendre quelque temps au coin de la rue, ils voient passer des choristes, rhabillées à la hâte, encore maquillées, cela leur est une désillusion de les trouver moins jolies sans les yeux de lumière et les feux de la rampe.

Il n'y a bientôt plus personne devant le théâtre, que les photographies de l'artiste à la mode, dans des poses recherchées et pleines d'esthétique, qui ont l'air de trouver que ce n'est pas rigolo de passer toute une nuit sans avoir personne pour les contempler.

Dans les restaurants où l'on soupe la musique bat son plein, les femmes sont attirantes sous l'éclat des lustres, et en attendant le "homard à la Newburg" et la bouteille de champagne, qui rendront leurs yeux plus brillants encore, elles ont des attitudes qui font valoir leur beauté. Les hommes, flegmatiques en apparence, causent de la pièce et y mêlent de la politique.

Pour ceux qui reviennent à pied, lentement, après l'atmosphère de la salle surchauffée, c'est une promenade adorable. Des refrains sont restés dans la tête, on les fredonne un peu, la causerie est amicale, la nuit est pure; il fait bon respirer, se communiquer ses impressions, jouir de la paix qui enveloppe tout. L'on est heureux d'avoir passé une soirée de gaieté, d'avoir oublié quelques heures durant les tracas et les soucis, d'avoir savouré de la mélodie, et ce n'est pas un plaisir moindre que de pouvoir apprécier tout le charme de la ville endormie et la grâce des étoiles qui sourient, là-haut, de ce que les humains se murmurent à l'oreille, dans l'enchantement des belles nuits, en revenant bras dessus, bras dessous, de "Madame Sherry" ou de "P'ssit! Gare au Trou... ble!"

André Chandel

LA SOEUR QUETEUSE

—C'est la Soeur quêteuse!...

—Dites que je n'y suis pas, fait la maitresse de maison à sa bonne.

Cette petite femme au peignoir maculé, obligée de frotter elle-même ses carreaux, d'astiquer ses cuivres, se renie effrontément:

—Madame est absente.

Parfois la porte se referme brusquement avec un brutal:

—Rien pour aujourd'hui!

La petite soeur toujours souriante recueille les rebuffades, les humiliations comme les aumônes, c'est de l'or, ça aussi que lui escompte la banque du ciel.

Elle sonne à une autre porte; si elle est ouverte, se faufille dans l'entrebaillement sans faire plus de bruit qu'une souris et vient surprendre ses gens. Bébé en apercevant sa cornette se pâme de frayeur, mais les fronts durs qui l'accueillent, se déridents vite. C'est une apprivoiseuse, elle a déjà sorti de sa grande poche des images, des chapelets et des médailles. Les enfants gagnés par son sourire engageant, sa voix douce viennent se blottir sous son aile noire. Elle cause sans façon, donne un bon conseil, console les infortunes, prêche le courage et la résignation. Sa voix suave comme un baume coule sur de secrètes blessures, sa sainteté dégage une buée lumineuse qui laisse dans les âmes une paix céleste. En sorte, que c'est la petite soeur quêteuse qui donne le plus, elle émiette les trésors de son coeur qui valent cent fois la pièce blanche qu'on lui glisse dans la main.

Et si rusée, si enveloppante, si charmeuse,—pour la plus grande gloire de Dieu—quand il s'agit de prendre un coeur emmuré dans son égoïsme. Personne ne lui résiste, vainement on se débat, il faut tomber dans les filets habilement tendus par l'oiseleuse. N'allez pas croire que cet art ne lui coûte pas cher! Il lui a fallu refouler ses fiertés, ses délicatesses natives, sa timidité, ses hésitations de vierge rougissante qui s'effarouche de tout, pour en être venue à tendre la main!

Encore ce geste a quelque chose de touchant, dont l'effacement ne répugne pas à sa nature, mais c'est quand il s'agit d'avoir de la poigne pour se cramponner avec acharnement à ces résistances et les secouer, comme on fait d'un prunier afin d'en voir pleuvoir les gros sous qui sont la moisson du pauvre et des miséreux!... Ceux qui les trouvent hardies, accapareuses, crampons, les petites soeurs sont d'autres dupes des apparences qui ne savent pas que la vertu a besoin d'être casquée de fer ou blindée d'acier comme les guerrières antiques. Si vous saviez à quelles épreuves journalières leur patience et leur dignité même sont en butte!

Une petite soeur insistait auprès d'un monsieur haut coté dans le monde commercial, afin de lui faire acheter des billets pour un banquet de charité. La religieuse avait une beauté éblouissante dont elle paraissait gênée. Tout ce qu'un matin a de pureté flottait dans ses yeux bleus; sa voix prenante avait des modulations exquises...

Le monsieur posait au scepticisme, à la rosserie, malgré ses quarante ans...

—Tenez, ma soeur, voici cinq dollars, gardez vos billets, vos pauvres m'importent peu, je fais l'aumône à vos jolis yeux!

Le visage de la soeur s'empourpra jusqu'au bandeau, une flamme d'indignation noircit l'azur des prunelles qui étincelèrent comme des saphirs. Une femme du monde aurait soufflété le polisson, la sainte esquissa le geste de repousser l'argent souillé mais son bras s'arrêta, ses doigts crispés serrèrent le papier comme pour le mettre en pièces, mais rentrèrent lentement dans les grandes manches. Elle s'inclina sans mot dire, plus humble, ses lèvres murmurant une prière pour demander qu'un peu de sa clarté descende dans cette âme obscure...

Ne devait-elle pas se sacrifier pour ses pauvres, pour son oeuvre, plutôt que de poser à la Lucrèce outragée?... Depuis longtemps n'a-t-elle pas annihilée sa personnalité, fait abstraction de ses sentiments?

Saluez cette femme quand elle passe. C'est elle avec son collaborateur, le peuple, qui élève ces hopitaux, ces hospices dont la charité catholique a bon droit d'être si fière.

Les religieuses sont les fourmis de l'église. Avec une persévérance et une ardeur inlassables, elles amassent parcelle par parcelle le trésor des déshérités du sort, car le canadien n'a pas le sens de l'altruisme; s'il dépense de l'argent pour se faire chanter des messes, c'est qu'il a peur à sa peau, celle des autres lui est indifférente. Jamais il ne couchera les pauvres sur son testament, il faut lui arracher la dime de la charité... Ceux qui ne savent pas donner de bon coeur doivent être reconnaissants à celles qui les forcent à remplir leurs obligations sociales, qui est en même temps la source des plus pures joies de ce monde.

Il s'agit comme Moïse de savoir frapper le rocher au bon endroit, pour en faire couler l'onde rafraichissante, ou bien d'avoir une baguette magique qui crée des merveilles.

Ici c'est le charme féminin, la force toute puissante de la faiblesse qui accomplit encore et toujours des miracles d'amour!

FANTASIO

L'affaire des tramways

L'accolade Dandurand - Bourassa et le "Canada"

L'attitude prise par le sénateur Dandurand à la queue de M. Bourassa et du "Devoir" a scandalisé jusqu'au "Canada"; et pour dégager le parti libéral de la fâcheuse position où l'a placé l'intervention de M. Dandurand, l'organe ministériel disait lundi matin:

"Les articles du "Devoir" et les discours de M. Bourassa ces deux champions de l'autonomie de Montréal et de la suprématie de notre administration municipale, laissent percer, sous la fausse crinière de lion dont ils s'étaient affublés, le bout de l'oreille de l'agitateur quand même du gouvernement.

On voit déjà passablement que l'intérêt des citoyens de Montréal n'était qu'un prétexte, dans toute cette campagne contre le bill des Tramways, de la part de M. Bourassa et du "Devoir", pour battre, d'abord, la grosse caisse en faveur de leur groupe, et surtout, pour faire pièce à Sir Lomer Gouin que l'on croyait irrémédiablement engagé dans une fausse position."

Le "Canada" revenait encore à la charge jeudi matin et disait: Deux choses ressortent de tout cela.

'D'abord, que M. Bourassa et son groupe n'ont vu dans cette affaire qu'un moyen de réclame, de tapage, de discours échevelés et d'appels aux sentiments populaires... Et qu'ils n'ont recherché dans cette bruyante campagne qu'une occasion de porter un coup mortel à la popularité de Sir Lomer Gouin à Montréal."

L'on n'a guère besoin d'y regarder de bien près pour s'apercevoir que c'est un joli coup de fouet au purissime sénateur.

Ainsi d'après le "Canada", M. Bourassa n'a été dans cette affaire que l'ADVERSAIRE QUAND MEME DU GOUVERNEMENT, qu'il a BATTU LA GROSSE CAISSE EN L'HONNEUR DE SON GROUPE et qu'il a voulu PORTER UN COUP MORTEL A LA POPULARITE DE SIR LOMER GOUIN.

Et le sénateur Dandurand a participé à tout cela; il a été trop bénêt pour s'apercevoir que — l'expression est du "Canada" — l'intérêt des citoyens de Montréal n'était qu'un prétexte de la part de M. Bourassa.

Brave homme!

Marchands en gros et en détail, de
Vaisselle, Verrerie et Coutellerie
La Cie Ridgway
Deux magasins
533, rue Ste-Catherine Est, Près de la rue Amherst
327, Boulevard St-Laurent, près Sainte-Catherine
Nous sommes les agents de la maison Ridgway, célèbres fabricants de vaisselle d'hotel.
Notre assortiment de services a diner est le plus complet a Montréal.
Articles utiles pour cadeaux, objets d'art, Bronzes et Marbres

LES ECOLES NORMALES

Et le Bureau Central des Examinateurs

M. Langlois, député de Saint-Louis, a fait adopter la résolution suivante, la semaine dernière, par l'Assemblée Législative :

"Que cette Chambre croit qu'il serait opportun, dans l'intérêt des écoles élémentaires de la province de Québec et dans le but de relever le niveau de la compétence du corps enseignant, de modifier la constitution du bureau central des examinateurs, de façon à protéger l'oeuvre essentielle des écoles normales."

L'heure est arrivée de restreindre les privilèges du bureau central et donner une valeur particulière aux diplômes d'écoles normales.

La province de Québec est le seul pays au monde où un diplôme de bureau d'examinateurs ait la même valeur qu'un diplôme d'Ecole Normale. Aux Etats-Unis, en Suisse, en France, dans les provinces d'Ontario et de Manitoba et ailleurs les bureaux d'examinateurs n'ont le droit d'émettre que des permis d'enseignement valides pour deux, trois ou cinq ans.

De 1898 à 1909, le bureau central de la province de Québec a accordé 13,339 diplômes. Nous avons maintenant trois écoles normales et personne ne contestera qu'elles sont en nombre suffisant pour assurer le recrutement du corps enseignant. Il importe aujourd'hui si l'on veut relever le niveau de compétence des instituteurs et des institutrices, de pousser autant que possible, vers les écoles normales, les sujets qui se destinent à l'enseignement.

La situation n'est pas brillante chez nous.

Actuellement, il y a 900 institutrices non diplômées qui enseignent dans les écoles élémentaires de la province de Québec et sur les trois mille autres, on en compte à peine 350 qui aient un diplôme d'Ecole Normale.

La réforme réclamée par la résolution du député de Saint-Louis a été préconisée autrefois par feu l'abbé Verreault et elle a été recommandée par M. de la Bruère lui-même, d'autre part, M. C.-J. Magnan dans l'ouvrage qu'il vient de publier, aux frais du gouvernement, naturellement, recommande lui aussi que les écoles normales aient seules le droit d'émettre des diplômes.

La province d'Ontario a si bien compris l'importance de l'entrainement pédagogique pour ceux qui se destinent à l'enseignement, que l'on compte aujourd'hui dans les écoles de la province voisine, 4555 institutrices qui ont passé par l'Ecole Normale.

Ainsi que je l'ai dit plus haut, nous avons 11 écoles normales dans la province de Québec et elles coûtent à la province $1,000,000 par année.

Aux Etats-Unis, l'on compte 247 écoles normales et leur budget est de $9,000,000. Dans la plupart des écoles l'enseignement est gratuit.

P. PARADIS.

LE VOTE PLURAL

UNE REFORME A POURSUIVRE

La "Presse" a donné son entière adhésion à la résolution de M. Plante, député de Beauharnois, en faveur de "one man, one vote".

D'après notre système électoral dans une même circonscription, chaque électeur n'a droit qu'à un seul suffrage. Il ne peut voter qu'une seule fois pour un même candidat, et le capitaliste millionnaire est à ce point de vue sur un pied d'égalité avec le premier travailleur venu.. Mais le même électeur peut avoir droit de vote dans plusieurs circonscriptions différentes, c'est-à-dire dans celle de son domicile d'abord, et dans toutes les autres où il se trouve qualifié comme propriétaire. C'est contre cet usage que M. Plante s'est insurgé avec raison.

Avec le système actuel, il arrive que le vote d'un électeur vaut trois, quatre et même cinq fois celui d'un autre. Lorsqu'une question publique est en jeu, le riche citoyen, qui possède des propriétés dans plusieurs comtés différents, peut placer quatre ou cinq bulletins dans la balance, pour ou contre elle, lorsque, un autre citoyen, qui vaut autant que lui moralement, n'a que sa voix individuelle. Cela est assurément contraire au principe moderne de l'égalité qui veut que chaque unité de la masse populaire ait exactement la même valeur.

La "Presse", en conclusion, dit ce qui suit :

"Cependant, cette réforme s'accomplira un jour, car il est évident que l'opinion générale y est favorable. Lorsqu'elle s'accomplira, nous verrons en même temps, la fin d'un abus assez sérieux, celui des électeurs fictifs. On sait que certains députés s'assurent assez souvent la majorité dans une paroisse, par le concours d'amis ou de partisans qui se portent acquéreurs d'un lot quelconque et qui sont ainsi qualifiés à voter le plus aisément du monde. Ce petit jeu sera rendu inutile par l'abolition du vote plural et la pureté des moeurs électorales y aura certainement gagné quelque chose."

BONNE SANTE POUR 1 SOU

Balancerez-vous entre un sou et votre santé ?

Envoyez-nous une carte postale, votre nom et adresse, et nous vous enverrons GRATIS un petit livre qui vous montrera comment réconquérir la santé sans drogues, sans médecines.

Pas d'expédients, pas de guérison par suggestion, pas de bandages, pas d'appareils d'articulation, pas de nourriture sanitaire.

Les moyens employés pour régénérer la santé sont uniquement scientifiques, c'est-à-dire naturels.

Peu importe la cause de votre maladie, demandez le livret. UN SOU peut vous épargner des années de souffrances. Adressez :

Dr H. Sanche & Cie, 361, Ste-Catherine Ouest MONTEAL, Canada.

PILATE SE LAVE LES MAINS!

Radcliffe a eu son oraison funèbre et c'est un ministre protestant qui a bien voulu faire l'aumône de quelques bonnes paroles, à ce réprouvé, dont personne n'accompagnait la dépouille mortelle à la sépulture. Le geste est beau et mérite d'être mentionné. Avec ce jugement sûr qui caractérise les adeptes du libre examen, le révérend a démontré que le bourreau est un serviteur de l'Etat, comme tous les autres officiers civils, qu'ayant accompli fidèlement ses fonctions, il ne méritait pas plus le mépris des gens, que le juge qui prononce la sentence de mort et les huissiers qui la font exécuter.

Rien n'est plus simple, rien n'est plus vrai, si une horloge suppose un horloger, l'enfer un Lucifer, la pendaison veut un bourreau. N'est-ce pas illogique de s'en prendre à celui qui fait partir le ressort de la trappe et de s'incliner devant le législateur qui a fait la loi de mort ? Qui songerait à tenir responsable d'un meurtre l'arme plutôt que le criminel. Pourquoi s'arrêter toujours à la barre noire qui borne notre horizon et croire que le monde ne va pas plus loin ?

Hélas ! le peuple est dupe de ses illusions, il est le jouet des apparences et ne voit pas au-délà du texte brutal. Le bourreau lui apparait les mains souillées de sang, il est le signe sensible d'un mystère redoutable qui trouble sa conscience. C'est le bouc émissaire que depuis des siècles on a chargé des crimes d'Ismaël, il le poursuit de sa malédiction, sans songer que cette horrible toison n'est pas sienne, qu'il porte la honte du passé. Ce qu'on hait en lui, c'est la peine de mort.

Dans l'"Homme qui rit" Victor Hugo nous montre comment d'un homme les "comprachicos" ont pu faire un monstre, en lui fendant la bouche jusqu'aux oreilles, en lui pétrissant les chairs dans un moule ignoble, en faisant l'ablation de certains muscles faciaux ? N'est-ce pas ainsi que la société a opéré pour l'éxécuteur des "hautes oeuvres" ? N'ont-ils pas imprimé dans la chair d'un homme, ce masque abject qui fait reculer d'horreur, ceux même qui ne savent que ce n'est qu'un masque, si bien qu'on préfère au contact du bourreau l'effleurement glauque d'un reptile. On aimerait mieux voir se dresser au pied de son lit, un cadavre enveloppé de son suaire que la tête ignoble de l'homme rouge.

Et dans l'ordre moral, qu'est-ce qu'on en a fait ? un damné, un paria, plus pitoyable que ceux qu'il a étranglés ! Quelle vie que la sienne, poursuivie par le mépris populaire, exilé de la société, renié des siens qui ne lui pardonnent pas leur nom souillé. La sensibilité s'éteint en lui, à force d'agir et de vivre en bête, il devient une brute; sa figure ne s'éclairant d'un reflet qu'au moment où il lance un corps dans le vide et une âme dans l'inconnu. Sa mort est encore plus affreuse que son existence, alors que les spectres irrités de ses victimes assistent à son agonie. A cette heure, où la dernière lueur de sa raison vacille, où sa pensée ballottée par la fièvre d'une houle à l'autre, sombre dans l'abîme, le remords, la peur lui arrachent un dernier spasme.

Sa fosse n'aura pas de nom, pour que ses cendres ne soient pas profanées.

Mais une main charitable a arraché le masque monstrueux sous lequel un homme respirait. Regardez, cette figure est de celles comme vous en voyez tous les jours, ce coeur qui s'est pétrifiée connut l'amour et les joies de la paternité. Il a servi son pays sous les armes, ce ne fut ni un débauché, ni un malfaiteur, qu'avez-vous à lui reprocher ? et les bras qui allaient lui lancer un dernier caillou, les lèvres qui s'apprêtaient à murmurer une ultime malédiction subitement apaisée, n'ont pas donné cours à leur colère.

Ces paroles sensées du prédicant ont eu déjà leur répercussion, le "Canada" annonçait que le gouvernement abolirait la fonction déshonorante de bourreau—ou du moins lui ferait perdre son caractère officiel, en forçant le shérif à prendre sur ces émoluments le prix du sang—à moins que pour faire des économies, il mettrait lui-même la main à la pâte.

Pilate se lave les mains—cela veut dire qu'elles sont sales—mais cette propreté hypocrite ne l'innocente pas. Que ce soit par la main blanche du shérif ou par la patte d'ours d'une brute, que l'infâme machine se mette en branle, pour la majesté de la justice, comme pour le sort du condamné, c'est bonnet noir et noir bonnet.

Enrégistrons cet acte de propreté apparent, comme un aveu tacite du gouvernement qui convient de l'ignominie de la peine de mort, puisqu'il tient à se décharger de cette besogne sur d'autres.

Oh ! s'il y avait un fonctionnaire assez brave pour se révolter contre les attributions qu'on lui impose, ce glaive dont il peut être obligé de se servir, au cas où le bourreau serait introuvable, il se déroberait à la suprême minute, cette hantise suspendue sur sa tête par un fil comme une épée de Damoclès. Si le shérif déclarait avec fermeté: Je refuse d'être un assassin. Ce qui est indigne d'un gouvernement l'est également d'un individu. Je ne veux même pas l'ombre d'une goutte de sang sur l'honneur de mon nom.

FANTASIO

ELIE ET CHARLES

Le parti libéral exploité par ses adversaires

Nous avons souvent parlé de la désorganisation du parti libéral, particulièrement au lendemain de la défaite de Drummond-Arthabaska et l'autre jour au sujet de la défection de l'hon. M. Sifton et de plusieurs vieux libéraux.

Comment voulez-vous que les libéraux conservent leur enthousiasme quand ils voient la façon dont ils sont traités par la nuée d'arrivistes et de vautours qui entourent nos chefs ?

A Québec, on accable de faveurs les "castors" petits et grands; à Ottawa, ce sont les conservateurs qu'on ménage.

C'est M. Hormisdas Laporte qui reçoit des commandes du gouvernement c'est la maison Chas. Chaput, etc.

M. Elie Geoffrion, on le sait, reçoit $5,000 du gouvernement libéral comme membre de la Commission du Port; il parait que ces cinq mille dollars tombent dans la caisse de la maison Chs. Chaput et que les deux associés Elie et Charles séparent la bonne manne libérale. Du moins, ni l'un ni l'autre n'ont jamais nié.

On aurait pu facilement confier cette situation de commissaire à un homme comme M. Alphonse Racine, le chef de la maison de ce nom, mais alors, ça n'aurait pas fait l'affaire de notre gouvernement libéral, puisque les conservateurs n'auraient pu tirer parti de pareille nomination. Il a fallu prendre un moyen détourné pour arriver à passer la main dans le dos de M. Charles Chaput, et Dieu sait que le sénateur Dandurand en a pris souvent des moyens détournés, par exemple, les fameuses lettres des membres du gouvernement provincial pour forcer son entrée au Sénat.

A qui s'en prendre aujourd'hui si la désorganisation et la méfiance sont générales ?

On aura beau nous faire croire que ces faveurs n'ont pour but que d'aguicher certains chefs conservateurs et les forcer au silence, mais le docteur Hormisdas Laporte est un conservateur militant, mais M. Charles Chaput qui partage ou ne partage pas les $5,000 de M. Geoffrion est le président de cette Ligue contre la Réciprocité qui se prépare à donner une série de conférences à Montréal et dans toute la province de Québec contre la politique du gouvernement Laurier.

L'on nous affirme même que c'est dû à l'initiative de M. Chaput si M. Sifton est venu à Montréal.

Le sénateur Dandurand serait bien aimable de nous adresser une nouvelle épitre—elles sont fort goûtées de nos lecteurs — pour nous dire tout le bien que l'alliance d'Elie et de Charles a accompli pour la cause libérale.



L'HOMME QUI S'Y CONNAIT DIT :

Vous ne pouvez supposer ce Whisky sur la Qualité. Tous ceux qui l'essayent parlent de la **douceur** de son gout. C'est le signe de l'**age** et de la **maturité.**

Quand vous voulez le meilleur, demandez le

"Special Selected" Rye Whisky de Corby's

L'eglise de St-Stanislas

M. le rédacteur,

Vous avez dû voir par les journaux que la paroisse de Saint-Stanislas de Montréal va entreprendre l'érection d'une église qui coûtera $142,000.

Votre journal devrait examiner la situation financière dans notre paroisse et publier une série d'articles pour montrer au public quelle extravagance l'on met à la construction de nos temples.

Saint-Stanislas est une paroisse nouvelle, peuplée en partie de pauvres gens. Nos propriétés vont être lourdement grevées pour cinquante ans.

Il y aurait là une campagne utile à faire pour un journal indépendant.

Un Propriétaire de St-Stanislas.

Montréal, 23 mars.

x

N. de la R.—Nous reconnaissons avec notre correspondant que nos compatriotes dépensent des sommes fabuleuses, souvent peu en rapport avec leurs ressources, pour la construction d'églises. Il nous parait qu'une église de $75,000 aurait été très convenable pour une paroisse aussi modeste que Saint-Stanislas.

Mais, nous désirons faire comprendre à notre correspondant que le "Pays" s'est imposé, comme règle de conduite, d'éviter toute polémique et de n'engager aucun débat sur les questions se rattachant aux affaires religieuses ou aux choses du culte.

Nous estimons cette règle sage et opportune et nous ne croyons pas devoir nous en écarter même au risque de déplaire à certains de nos amis de Saint-Stanislas.

—) o (—

NOUVELLE STATION SIGNAL A CORDON SUR LE C. N. Q.

Le lundi, 20 mars dernier, commençait, sur le Chemin de fer "Canadian Northern", un service de train sur la branche de Rawdon; tous les convois sur cette ligne arrêteront sur signal à Cordon, au premier chemin public à l'Ouest de la jonction Rawdon. On y vendra des billets, et recevra les bagages.

11-12-13

L'ECHEVIN TETREAU

L'échevin Tétreau a montré, à la dernière séance du conseil municipal, quelle rare intelligence il apporte à l'exercice de son mandat à l'hotel de ville.

Le 13 mars, il a voté en faveur de la résolution Lapointe que l'on a incorporée dans le Bill des Tramways à Québec comme clause 15. Le 20 mars, il a fait un discours au Conseil pour expliquer que cette résolution était incompréhensible et qu'il l'avait approuvée sans bien la saisir.

Jolie comédie ! Joli comédien !

Ce bon M. Tétreau, qui vote ainsi sans comprendre, joue le rôle d'enfant terrible à l'hotel de ville.

Il est constamment debout et inonde ses collègues des vagues de son éloquence faubourienne; il a toujours les poches pleines de motions et de contre-motions pour tenir son non à l'affiche et sa moustache Guillaume dans les journaux. Il fait son petit Bourassa, sauve la ville de temps en temps, sauve le quartier Saint-Denis à peu près tous les jours, sauve les classes ouvrières dont il s'est constitué le père.

Il s'est fait déléguer à Londres, l'an dernier, pour assister aux funérailles d'Edouard VII et sa présence dans la métropole de l'Empire, y a créé une si profonde sensation que le Protocole, fier de sa présence, l'a fait marcher dans la procession aux côtés du Grand Turc.

Il est entré récemment dans le bureau de direction de l'Association St-Jean-Baptiste pour ressuciter le mouton national et faire revivre les parades si chères à feu Joson Perrault.

M. Tétreau est devenu dans notre ville et dans notre pays un homme nécessaire, un homme indispensable.

Le "Pays" devait un salut à ce compatriote à la fois modeste et utile.

S. GUERIN

—)•(—

EXPLIQUONS-NOUS

Il y a quelques jours paraissait dans le "Bien Public" de Trois-Rivières un article intitulé: "Notes Sociales" avec en bas comme signature le nom de Mgr Roy. C'est un fait qui reste inattaquable en dépit de toutes les injures de l'"Action Sociale". M. Jean Rivard l'auteur de ces notes l'avoue lui-même: "le nom de Mgr Roy, écrit-il, qui suivait la citation sur les Caisses Populaires, se trouvait ainsi être apposé au bas des Notes Sociales".

Pour des profanes, c'est-à-dire pour des gens qui n'ont que la lumière du troisième appartement, comme dit l'"Action Sociale", cela signifiait que Mgr Roy était l'auteur de ces "Notes Sociales", de celles-là et des précédentes et que Jean Rivard n'était que le pseudonyme de Mgr Roy.

Voilà l'explication très loyale de notre article d'il y a deux semaines sur Mgr Roy à qui nous avions attribué et les Notes Sociales signées de son nom et celles signées Jean Rivard.

A la suite d'un article rempli d'insultes de l'"Action Sociale", nous avons réaffirmé que l'article était bel et bien signé de Mgr Roy, ce qui est indéniable. Dans le dernier numéro du "Bien Public" M. Jean Rivard explique les faits et déclare qu'il y a eu erreur soit chez lui, soit chez le typographe.

Voilà qui change l'aspect des choses.

Puisque donc, ce n'est pas l'évêque auxiliaire de Québec qui est l'auteur des Notes Sociales, nous n'avons qu'à reporter sur Jean Rivard, les commentaires que nous avions adressé à Mgr Roy.

—)•(—

INSTRUCTION OBLIGATOIRE

Au cours d'une conférence à Montréal sur le fonctionnement de la Cour Juvénile de New-York. M. Coulter, greffier de cette cour a indiqué l'instruction obligatoire comme l'un des premiers éléments du succès dans une oeuvre de ce genre.

Quatre vingt mille enfants ont passé devant cette cour depuis sa fondation en 1902, et les résultats ont été merveilleux, puisque à peine dix pour cent sont revenus devant la justice.

L'expérience de M. Coulter place au premier rang l'instruction obligatoire sévèrement mise en vigueur comme facteur de succès.

A ce témoignage peut-être pourrait-on opposer les articles de la "Vérité" ou de l'"Action Sociale".

Pour eux l'instruction obligatoire sera toujours une mauvaise affaire.

Pourvu qu'un jour, ils n'aillent prétendre qu'elle démoralise.

Nous aurons bientôt une Cour Juvénile, mais à quand l'instruction obligatoire ?

—)•(—

QUESTION DU TRAMWAY

Monsieur le rédacteur,

Je ne vois rien, dans la polémique actuelle sur cette question, qui serait réellement d'un bénéfice à nous: ouvriers, employés de bureau, etc., qui sommes les vrais contributeurs à la prospérité du Montreal Street Railway et de la Ville. J'ose vous soumettre un plan et j'aimerais avoir votre opinion, pour et contre.

Je ne crois pas en la Municipalisation; le patronage, l'influence et une foule d'autres choses nuieraient à son succès et à son bon fonctionnement.

Nous avons eu assez de Saint-Eloi; je crois, qu'une affaire si considérable à diriger et contrôler, nous forcerait à nous adresser à tous les Saints du Paradis; (je veux dire de la province de Québec). Le percentage que la ville retire de la compagnie se chiffre dans les $300,000; c'est énorme ! Qui bénéficie de cette somme ? La ville en général, oh ! non pas, ce sont les riches, les propriétaires d'autos, de chevaux et autres qui prennent rarement et même jamais un tramway.

Pourquoi la ville n'abandonnerait-elle pas son droit de percentage ainsi que son pouvoir de légiférer pour les considérations suivantes :

1. La Compagnie donnerait 5 billets pour cinq cents sans correspondance vous devez savoir l'ennui, le tracas et le trouble qu'elles causent; un billet pour chaque personne, homme, femme, enfant; aucun de faveur, que chacun sans exception paye son passage, les hommes de police aussi bien que les facteurs gagnent plus de gages en proportion que le plus grand nombre des ouvriers; le prix de passage étant si minime, qui pourrait se plaindre.

2. Liberté entière à la compagnie de s'emparer de toute rue pourvu que les propriétaires soient consultés par un referendum; une propriété, un vote, de la voie d'entrée à la sortie;

3. La Compagnie devra, (hiver et été) tenir la rue sur laquelle elle domine, en bon ordre, enlever la neige, l'arroser, etc.,

4. Elle pourra transporter tout le fret qu'elle voudra, mais non les dimanches et jours de fêtes.

Je pourrais entrer dans de plus longs commentaires et vous démontrer que la compagnie aurait tout à gagner en acceptant ce plan ainsi que nous les ouvriers qui constituons la majorité de la ville, mais vous en savez plus long que moi. J'attends. Veuillez me croire, monsieur le rédacdacteur,

Votre tout dévoué serviteur,

Lionel RAYMOND.

—) o (—

LE Dr. DESMARAIS

Le Dr Henri Desmarais nous a quitté pour aller habiter l'Ouest canadien où il a fait l'acquisition de grands terrains.

Fils de feu Odilon Desmarais, qui qui fut l'un des plus vaillants tribuns que connut notre parti et l'un des plus brillants avocats que connut notre barreau, M. Henri Desmarais, dont le frère est aujourd'hui un avocat très justement réputé, montra des aptitudes toutes spéciales pour la médecine et après de brillants examens, fut admis à la pratique de cet art utile entre tous. De bonne heure il se fit remarquer et le bureau d'hygiène de cette ville, se l'attacha comme médecin inspecteur des écoles. Le Dr Desmarais sut apporter tout le tact et l'habileté voulus dans l'exercice de ses nouvelles fonctions et reçut, en plus d'une circonstance, les félicitations de ses chefs.

Studieux par tempéramment, ce distingué médecin exerça sa profession avec une grande compétence et un grand dévouement.

D'un désintéressement à toute épreuve. M. Desmarais fut, très souvent au dire de ceux qui le connaissaient bien, ce qu'on est convenu d'appeler "le médecin des pauvres". Il soigna en effet, et avec un dévouement toujours égal, aussi bien les riches que les indigents et ils ne se comptent plus ceux auxquels le Dr Desmarais ne réclama jamais le prix de ses services professionnels.

Aussi ne laisse-t-il que des amis à Montréal avec le souvenir d'un homme charmant qui fut le meilleur des camarades et le plus fidèle des amis. Le Dr Desmarais emporte avec lui l'estime de tous ceux qui l'ont approché.

P. P.

—) o (—

COURS DE STENOGRAPHIE

Le professeur Denis R. Perrault prie les élèves qui ont suivi les cours gratuits de sténographie français et anglais et qui écrivent au moins 60 mots par minute, de se rendre au Monument National le dimanche après-midi, à deux heures pour suivre jusqu'à nouvel ordre, les exercices d'entrainement pour la vitesse.

Les examens de fin d'année auront lieu immédiatement après les exercices, c'est-à-dire le 23 avril.

CA FAIT SON AFFAIRE

Peu importe qui paie

L'"Enseignement Primaire" notre revue pédagogique éditée aux frais du gouvernement, publie de ce temps-ci les adresses que M. de la Bruère et M. C.-J. Magnan reçoivent dans leurs tournées et leurs visites.

C'est intéressant pour M. de la Bruère, pour M. Magnan, mais pour les instituteurs ?...

De plus nous y lisons encore le fameux rapport sur les écoles primaires et normales en France, en Suisse et en Belgique, qui a pourtant coûté assez cher à la province. Et voilà qu'il vient de prendre la place d'articles pédagogiques absents pour lesquels le gouvernement paie quand même.

Beau système que tout ça.

Mais cela fait l'affaire de M. C.-J. Magnan, qu'avons-nous à dire ?

N. B.

—)o(—

LES RUES DE MONTREAL

Le "Herald" et le "Devoir" ont tenté de faire croire au public que le bill des Tramways allait donner le contrôle de toutes les rues de Montréal à la Cie, que celle-ci pourrait établir des voies partout où elle le jugerait à propos, jusque dans nos parcs publics, enfin que la ville de Montréal allait être livrée pieds et poings liés à un trust.

Avons-nous besoin de dire que ce sont là des propos de fumistes et de démagogues.

Il n'a jamais été question et il n'est pas plus question de dépouiller Montréal de ses rues que de détrousser l'homme dans la lune.

Le "Herald" et le "Devoir" ont tout simplement espéré faire prendre à leurs lecteurs des vessies pour des lanternes.

—) o (—

LES COMMISSIONS SCOLAIRES

(Correspondance)

Monsieur le Directeur,

N'étant pas député, ni ministre, je n'ai guère d'occasion de pouvoir consulter le rapport fait par la Commission Royale et j'ignore si nous aurons bientôt une seule Commission Scolaire pour la ville de Montréal.

Précédemment votre journal donnait de temps en temps quelques réflexions faites en faveur de cette fusion et si je vous écris cette lettre c'est aussi pour appeler l'attention de qui de droit sur des faits que notre Surintendant d'Ecoles doit ignorer parce que jusqu'à ce jour il n'est pas intervenu.

Voici le fait. En juillet dernier, un secrétaire-trésorier d'une des Commissions scolaires catholiques de Montréal fut démis de ses fonctions et une première vérification des livres ayant fait constater quelques erreurs, la Commission faisait faire une vérification complète avec bilan, des cinq dernières années. Ce travail a fait découvrir une quantité d'erreurs non seulement involontaires, mais flagrantes vu que le chiffre des talons des reçus délivrés en paiement des taxes ne correspondaient aucunement avec le montant perçu.

Ces différentes vérifications ont coûté plus de mille dollars, et d'après les lois scolaires de la province de Québec, devaient être payés par le secrétaire-trésorier sortant de charge. Mais ils ont été payés par les Commissaires avec l'argent des contribuables sans procéder à aucun recours contre l'ancien secrétaire-trésorier.

Si un fait semblable avait eu lieu dans la Commission scolaire de la ville de Montréal rien n'aurait sauvé la responsabilité du délinquant; mais dans une petite commission, par suite des influences de parenté et d'amitié, les contribuables souffrent ces choses-là, parce que pour obtenir justice ils sont obligés de s'adresser aux tribunaux, et doivent dépenser leur argent, contre ceux qui paient les frais de justice avec l'argent de tous.

Oui une seule Commission Scolaire à Montréal, voilà un pas vers le progrès, c'est avec une Commission que le petit peuple obtiendra davantage pour l'argent qu'il dépense.

Nous espérons que le premier ministre après avoir pensé au bien-être des petites gens, pensera aussi à leur accorder un meilleur système d'enseignement avec une dépense d'argent plus juste; et avant peu nous pourrons voir disparaitre les quantités de petites Commissions scolaires ou la question d'instruction est mise après la question de faire de l'argent.

Avec mes remerciements,

M. PATIENCE.

Montréal, 23 mars 1911.

—)o(—

L'hypocrisie est un hommage que le vice rend à la vertu.

—) o (—

Penser est bien. Faire penser est mieux.

—)o(—

C'est se rapprocher de la tombe que de s'éloigner du berceau.

PARC SOHMER

PROGRAMME

Les Winstanleys.—Chant et Danses.

Musical Allens.—Célèbres Xylophonistes.

Chas. Kreisel.—Le fameux Comédien

Mlle. Lena Lucca.—Acrobate sur fil de fer.

Woodford's $5,000 Statue Dogs. — Tableaux avec chiens vivants.

Clayson Family.—Quatuor de Musiciens, chant et danses.

La Musique du Parc sous la direction du Prof. J.-J. Goulet.

Admission . . . . 10 cents.

Mercantile Printing Co'y

¶ Pour vos travaux d'impression tels que : Brochures, Pamphlets, Catalogues, Programmes, Pancartes, Têtes de Lettres, Têtes de Compte, Cartes d'Affaires, etc., etc., téléphonez

Main 1698

et notre représentant ira vous soumettre nos prix.

Avec un outillage des plus modernes à notre disposition, nous sommes en état d'exécuter tous ces travaux à des prix défiant toute concurrence.

Mercantile Printing Co'y

UN MERVEILLEUX EXPLOIT

De France en Italie en aeroplane

Le lieutenant Bague part de l'aerodrome de la Brague, pres d'Antibes, et, sans navire ni escorte, traverse la Miditerranee et atterrit pres de Livourne

Un merveilleux exploit qui dépasse en héroïque audace tout ce qui fut jusqu'ici tenté, vient d'être accompli par un lieutenant aviateur, hier inconnu, aujourd'hui, par ce coup d'éclat, entré dans la pleine gloire. Des dépêches laconiques de Nice nous annonçaient un matin le départ en aéroplane du lieutenant Bague pour la Corse. Il partait seul, sans prévenir personne, sans navire pour le convoyer; à deux heures, à Paris, on était encore sans nouvelles du hardi aviateur.

Les esprits suivaient anxieusement par la pensée le vol téméraire, et peut-être sans issue, de l'homme-oiseau: à six heures, les journaux du soir annonçaient son heureuse arrivée en Italie, au milieu de l'enthousiasme de la population.

Il atterissait dans l'île Gorgona, située à trente-deux kilomètres sud-ouest de Livourne et à une soixantaine de kilomètres à l'est de la Corse.

Le nom du lieutenant Bague s'inscrit brusquement en lettres d'or sur le Grand-Livre de l'Aéronautique. Nous saluons son courage, et nous applaudissons à son geste, crâne et modeste à la fois, en vérité bien français !

Voici, en détail, les dépêches signalant cette merveilleuse traversée :

LE DEPART

Nice, 5 mars.—Le lieutenant Bague, dès tirailleurs algériens, qui s'entraînait depuis quelques jours, est parti ce matin à huit heures, sur un monoplan, de l'aérodrome de la Brague, près d'Antibes, dans la direction de la Corse. Il compte atterrir à Ajaccio.

Hier le lieutenant Bague était allé voler en mer et au-dessus de la frontière italienne.

Le lieutenant Bague, pour tenter la traversée Nice-Corse, a emporté 120 litres d'essence. La distance, à vol d'oiseau, est de 160 kilomètres.

L'intention du lieutenant Bague, s'il réussit dans sa tentative d'autant plus audacieuse qu'aucun service de sécurité en mer n'a été établi, est de gagner ensuite la Sardaigne, puis l'Algérie, avec arrêt en Sicile.

L'aviateur Edouard-Jean Bague a donné récemment sa démission de lieutenant. Il est né à Paris, le 19 mai 1879 et possède seulement depuis le 23 décembre 1910 son brevet de pilote aviateur.

Sa tentative révèle une belle audace.

Il ne s'agit plus, en effet de la traversée de la Manche, de Calais à Douvres, avec un parcours relativement restreint.

La distance qui sépare La Brague d'Ajaccio est de deux cents kilomètres environ, et si l'on songe à l'irrégularité des vents qui soufflent sur la Méditérannée, on comprend l'émotion que fait ressentir la hardie tentative du jeune officier des tirailleurs algériens.

Il se propose de débarquer après escale en Corse, dans la cour de la caserne de son régiment. Parviendra-t-il jamais au terme de son voyage?

Un souvenir nous revient actuellement en mémoire: au champs de manoeuvre d'Issy-les-Moulineaux, il existe un point précis, bien connu des aviateurs, où la violence de l'air se fait particulièrement sentir, et en dépit des avertissements donnés et des précautions, c'est toujours à cet endroit que se produisent les accidents souvent mortels que nous avons eu à enregistrer à Issy depuis le début de l'aviation.

Or, les vents de la Méditérannée sont autrement dangereux que ceux dont nous venons de parler; ils sont aussi moins connus des aviateurs et si l'on songe que M. le lieutenant Bague est un jeune de l'aviation, on tremble en songeant à son entreprise.

IL ATTERRIT A GORGONA

Livourne, 5 mars.—Le lieutenant Bague, a atterri cet après-midii à une heure, à Gorgona, près de Livourne, par suite d'une erreur de parcours.

Le monoplan a été fortement endommagé à l'atterrissage.

L'aviateur a déclaré être parti à l'aube de Nice et s'être dirigé sur Livourne.

En atterrissant à Gorgona, trompé par le brouillard, il avait cru prendre terre à Livourne.

L'aviateur va s'embarquer avec son appareil sur le prochain vapeur pour Livourne pour y effectuer les réparations.

Le voyage exécuté aujourd'hui par le lieutenant Bague est un des plus sensationnels. C'est, en effet, la première fois qu'un aéroplane traverse la Méditérannée.

Dès que la nouvelle fut connue ici, la foule s'est portée en nombre considérable vers l'endroit où, pour la première fois, le sol de la grande île française a été foulé par un oiseau artificiel.

NOUVEAUX DETAILS

Livourne, 5 Mars.—L'aviateur Bague arriva ici vers midi et demi.

Une foule nombreuse assista à la descente émouvante de l'appareil.

Celui-ci, après avoir effecué quelques tours atterrit brusquement.

On se précipita au secours de l'aviateur qui n'avait reçu heureusement que de légères contusions et quelques égratignures.

L'aviateur dit être parti de Nice à 7 heures avec l'intention de suivre la côte, mais la violence du vent l'obligea à s'en écarter. Plusieurs fois il craignit de tomber à la mer, mais l'appareil résista.

Apercevant l'île de Gorgona, il décida de prendre terre.

Le courageux officier français a accompli un raid aérien de deux cent quatre kilomètres au-dessus de la Méditérranée.

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM

A Paris, les écrivains bourgeois qui travaillent lentement, raisonnablement, qui sont sûrs du lendemain, ces écrivains-là sont nombreux. Ils sont honnêtes, sincères, et posément, ils sont artistes autant que d'autres. Ils ont du talent. Sans doute, la plupart d'entre eux sont contraints d'administrer leur talent avec beaucoup de fièvre. Les circonstances exigent cette ardeur... Ce "type" caractéristique d'écrivain n'est nullement méprisable.

On admirera plus complaisamment l'écrivain qui mène la vie d'un Villiers de l'Isle Adam. Je ne veux point apprécier le talent ou le génie encore contesté de l'auteur d'"Axel", ni son rapport sérieux et durable, sur quoi l'on ne peut s'entendre, à notre littérature. C'est une existence d'homme qui rêve, qui imagine, qui écrit, c'est cette existence que j'examine. Le désordre douloureux — et involontaire d'un Villiers de l'Isle-Adam est-il plus favorable que la sagesse ordonnée et prévoyante de M. Pouvillon à l'oeuvre littéraire? Je me le demande. Il me parait qu'un Villiers de l'Isle Adam aurait pu, en y changeant peu de chose, écrire ses ouvrages et mener la vie d'un Pouvillon.

Villiers de l'Isle Adam n'était pas un de ces insupportables bohèmes de lettres, systématique et glorieux, qui traînent dans les cafés et ailleurs leur paresse, leur dénuement et leur alcoolisme. Il était pauvre noblement et lamentablement. Il fut un martyr de la vie littéraire.

M. E. de Rougemont rapporte les péripéties de ce martyre dans un livre de biographie et de bibliographie qui est extrêmement abondant en détails précis.

L'existence de Villiers de l'Isle Adam fut abominable. M. E. de Rougemont est constamment ému de ces traverses. Il nous permet de supposer de tragiques souffrances.

Nous entrevoyons Villiers de l'Isle Adam en 1870—a quoi bon remonter plus loin ?—"Personne ne saura sans soute l'horreur de son atroce dénuement pendant cette terrible période, l'existence noctambule qui fut la sienne dans des gîtes inconfortables." De 1870 à 1880, Villiers a de nouvelles difficultés, de nouveaux embarras, de nouveaux ennuis. La mort d'une parente provoque un désastre pécuniaire. Villiers, faute d'un meuble, fut contraint d'écrire par terre, et avec un bout d'allumette. Il égara même certains de ses manuscrits. Il menait une vie nomade, passant quelques jours dans les tristes logements des quartiers extérieurs. Pendant des années, Villiers de l'Isle Adam connut l'épouvantable détresse... A quoi bon noter les incidents? Le pis est que lorsque Villiers de l'Isle Adam, vieilli, entrant presque dans la gloire, eut quelque argent, quelque tranquilité matérielle, il était malade déjà, d'une maladie causée par la misère. Le genre de martyre changeait, mais Villiers était martyr jusqu'au bout.

Martyr contraint à d'étranges besognes pour trouver un peu d'argent.

"C'est exclusivement un homme de lettres, écrivait Henry Roujon, doué d'un tempérament d'apôtre. Il appartient à cette race exemplaire qui a produit dans notre âge des types uniques d'Edgard Poë et de Théophile Gautier, de Henri Heine, de Charles Baudelaire, de Gustave Flaubert, de Leconte de Lisle, spécimens miraculeux d'une de ces périodes d'individualisme effréné qu'on appelle sans savoir pourquoi époques de décadence."

Villiers connut des moments plus terribles de détresse. Il avait écrit le scénario d'un drame en cinq actes, intitulé "les Prétendants". Un certain d'Herpent, en 1876, s'offrit à terminer le drame avec Villiers. Et voici les termes du contrat: "Si pour des circonstances imprévues, ce drame, ne pouvait pas être joué, dans les deux années qui suivront la signature du traité, M. Villiers ne peut résilier le contrat et se proclamer seul propriétaire dudit drame, à moins de payer comptant 25,000 francs de dommages-intérêts. M. d'Herpent, de son côté, s'engage à payer à M. Villiers de l'Isle Adam une somme de 20 francs par semaine pendant quatre mois à partir de ce jour, et 60 francs lors de la signature du contrat."

Le merveilleux traité, en vérité. Il a servi de modèle a beaucoup de traités que signent encore de nos jours des écrivains pauvres aux gages des négriers.

Péripéties bouffonnes et lugubres d'une vie de héros qui serait sans espoir s'il était sans illusion. Villiers cependant écrit toujours, écrit sans cesse... Ses oeuvres paraissent, tronquées, dans des revues éphémères et dépourvues de lecteurs. Il écrit quand même. Et il a même le loisir de se battre contre des moulins à vent. Il intente un procès formidable à un melo-dramaturge qui a mis en scène un de ses ancêtres et qui a mal parlé de lui. Il perd son procès—naturellement—et reprend sa tâche...

Villiers est un être exceptionnel. Il ne vit point tout à fait sur la terre. M. de Rougemont n'est pas seulement un historiographe méticuleux, il est un critique pénétrant. Il a bien vu que l'oeuvre de Villiers était presque entièrement indépendante de sa vie. Il dit: "Une grande part de l'amertume des "Contes cruels" et des "Histoires insolites" vient sans doute de ce heurt d'une âme éprise d'idéal enthousiaste et confiante contre une vie et des hommes bas, veules et traîtres. On se méprendrait cependant, je crois, à ne considérer les "Contes cruels" que comme un cri de douleur vengeresse; c'est autant la critique acerbe et clairvoyante d'une époque rétive à l'art, d'un positivisme réfractaire à toute émotion élevée, au sens idéal où Villiers l'entendait."

J. ERNEST-CHARLES
(De la "Grande Revue")

——) o (——

VOLTAIRE D'APRES BRUNETIERE

M. Ferdinand Brunetière avait commencé en 1889, pour la collection des Grands Ecrivains Français, une étude sur Voltaire. C'est cette étude, qui demeura inachevée, que l'on publie aujourd'hui. Il estime qu'il n'y a pas de nom plus universel que celui de Voltaire, non pas tant par la valeur de ses oeuvres, que par sa vie même et par son influence. Il naquit en 1694 sans que l'on sache avec précision la date et le lieu de sa naissance. Il était de famille bourgeoise et parisienne. Destiné au palais, il fréquenta peu l'étude de procureur où son père l'avait placé. Ayant trop fréquenté la société du Temple, il fut envoyé en Hollande avec le marquis de Châteauneuf.

A la suite de son aventure avec Mlle Du Noyer, il dut rentrer en France. Il y fit des vers satyriques, licencieux et grossiers qui le firent exiler en 1716. Ne se corrigeant pas, il fut enfermé à la Bastille en 1717. Mais l'année suivante, "OEdipe" lui procurait un succès très honorable. Il comprit, et c'est "toute une part de son génie, comme de son influence" qu'il fallait plaire avant tout à la "bonne compagnie", et en être. Il devint aristocrate par goût, et par calcul. Il sentit qu'en se mêlant à l'opinion, on finit par la gouverner, que "tout en ayant l'air de suivre docilement son siècle", on en devient l'instituteur et le guide. Pour cela, n'étant pas noble, il fallait être riche. Il s'efforça donc de le devenir. Ainsi il sépara l'homme de lettres du parasite, et il conquit la liberté de tout dire. Tout cela ne fut pas pour lui un système; mais son art suprême, "ça été de se laisser faire aux circonstances, de ne s'inspirer que de l'occasion, surtout de ne jamais vouloir en triompher." Pourtant, à la suite d'une querelle avec le chevalier de Rohan, il fut remis à la Bastille en 1726, et quelques semaines après, exilé. Il devait passer quatre ans en Angleterre. Cela fut excellent pour lui. C'était un autre monde, une autre civilisation. Il y prit d'excellentes leçons de choses; il n'y prit que cela. L'influence que les Anglais eurent sur lui est médiocre. Ce qu'il eut l'air, par la suite, d'avoir pris à leurs philosophes, c'est tout simplement à deux Français qu'il l'avait emprunté: à Bayle qui lui donna sa méthode, ses idées, sa science historique; à Fontenelle, sans qui il n'aurait pas écrit les lettres sur Newton, et qui lui communiqua son goût de la science. En avril 1729, il est de retour à Paris; il spécule: il fait représenter "Brutus"; puis "Zaïre" en 1732. Mais il avait une "spontanéité de premier mouvement" qui lui fit faire beaucoup de maladresses. Il eut des ennemis. Il devint polémiste.

M. F. Brunetière juge que sa facilité dans tous les genres l'a empêché de s'élever beaucoup au-dessus de la médiocrité dans chaque genre. Il excella pourtant à faire les petits poèmes, jeux de société, où il se montre plus homme de cour que pedant. Mais ses poésies lyriques manquent de l'émotion intérieure, qui fait le lyrisme; mais le poème de la Henriade, malgré son énorme succès, n'est qu'un monument de "l'habileté, de l'ingéniosité, de la rhétorique et de l'esprit même de Voltaire, et de son impuissance poétique". Si l'on considère son théâtre, on voit que ses opéras sont vides et que ses comédies ne sont pas comiques. Ses tragédies sont d'un vif intérêt, s'il est vrai que c'est à elles que l'on doit "les innovations qui, de la tragédie classique, ont dégagé le drame romantique et moderne." Il était homme de théâtre et il aimait le théâtre. Il ajouta quelque chose à la tragédie de Corneille et à celle de Racine, la sensibilité. Chez lui, la condition des personnages se diversifie et s'abaisse; ils sont hommes avant d'être rois ou satrapes; les héros tragiques s'humanisent. Il mêle l'émotion humaine à l'émotion d'art. Il substitue à la peinture des caractères la peinture des sentiments. Il créa aussi un nouveau pathétique. Il a la compassion et la pitié, la tolérance et la justice. Mais ce qui a manqué à ses tragédies, c'est en partie, le style, c'est en partie le plan. Il abuse de certains moyens de comédie comme les méprises et les reconnaissances. Surtout ses pièces ne sont ni drames, ni tragédies.

Dans la poésie philosophique, il est resté médiocre. Vigny et Lamartine nous font oublier les "Discours sur l'Homme". C'est que les qualités de l'artiste lui manquaient. Il n'avait ni émotion, ni haleine, ni force, ni précision. Il réussit mieux dans la satire.

B.

("Revue des Deux Mondes")

QUESTION DE FAITS

Les endormeurs officiels trompent le public

Monsieur le rédacteur,

S'il est vrai que la province de Québec dépense beaucoup plus pour l'instruction publique que les autres provinces du Canada, comment alors expliquer les faits suivants, qui sont indéniables ?

1—Les institutrices de notre province reçoivent des émoluments dont le chiffre moyen n'atteint pas la moitié du chiffre moyen des salaires payés dans les autres provinces, ni le tiers de ce qu'on paye aux Etats-Unis;

2—La plupart de nos maisons d'écoles en dehors des villes et des grands villages, sont des bicoques sombres et malsaines, qu'on ne tolérerait pas vingt-quatre heures chez les Pieds-Noirs.

3—Le mobilier des trois-quarts de nos écoles, surtout dans les districts de Québec et de Trois-Rivières, est misérable au-délà de toute description. C'est une véritable tristesse de voir ces immenses tables plates, ces pupitres à doubles face d'une longueur démesurée, ces bancs sans dossier et remplis de noeuds, sans proportion aucune avec la taille des élèves; en un mot, ces instruments de supplice qui rendent le séjour de l'école aussi désagréable aux enfants que nuisible à leur développement intellectuel et physique. Il me semble que l'argent affecté à l'éducation du peuple doit servir particulièrement à payer les institutrices, à construire des maisons hygiéniques et à les meubler convenablement. Voilà où doit aller le plus gros, au moins les neuf-dixièmes de la dépense totale.

Or, comment concilier ces deux choses: d'un côté nous dépensons plus par tête pour l'instruction publique que nos concitoyens des autres provinces; d'un autre côté, nos institutrices sont plus mal payées que les bonnes d'enfants. En fait de constructions scolaires, nous sommes bien en arrière des autres, et dans huit écoles sur dix, le mobilier est tellement mal fait, et toute l'installation tellement mesquine qu'on se croirait encore à l'âge barbare de l'hygiène scolaire et de la science pédagogique.

Voilà la vérité toute nue. De deux choses: ou la brochure "Honneur à la province de Québec" est un trompe-l'oeil, une colossale fumisterie, un tissu de fausses représentations, ou les chiffres sont exacts, et nous dépensons réellement plus que les autres. Il n'y a pas à sortir de là.

Mais alors quel usage fait-on de l'argent ? Qui est-ce qui l'empoche ?

Les endormeurs officiels pourraient peut-être nous renseigner.

Si la brochure dit vrai, le moins que les contribuables peuvent dire, c'est qu'ils n'en ont pas pour leur argent.

CURIEUX.

MAXIMES ANGLAISES

Je peux vous recommander en toute sécurité la carrière commerciale parmi celles qui offrent à l'homme toute latitude pour mettre en oeuvre les plus hautes facultés et les meilleures qualités. J'estime que la carrière de grand commerçant, de banquier ou de "capitaine d'industrie" favorise le développement des ressources intellectuelles, contribue à mûrir le jugement sur beaucoup de questions générales, affranchit les idées préconçues et conserve l'esprit ouvert.

Andrew CARNEGIE

x x x

Avant de faire feu, visez. Avant d'agir, faites votre plan. Qui va n'importe où, n'aboutit nulle part. Esquissez tout votre voyage d'affaires avant de lever l'ancre et de mettre à la voile, avant de faire preuve d'initiative et d'entamer l'action. C'est la minute de causerie après l'heure de réflexion, l'once d'effort après la tonne de préparation, qui engage le projet dans le port du succès.

"SYSTEM"

x x x

Ayez en tête le plan de votre carrière, conservez toujours devant vos yeux la peinture de la vie que vous voulez réaliser. Dans l'ardent effort de la journée, tandis que vous bâtirez pièce à pièce, toujours plus haut, tournez vos regards vers cette peinture pour y puiser encouragement et aspiration. Et comment faire pour peindre ? C'est l'oeuvre de l'ambition. Etre ambitieux, c'est rêver, désirer et aspirer à devenir plus grands que nous ne sommes.

W.-H. COTTINGHAM.

x x x

Au jeu, j'ai plaisir à gagner. Je crois que tout bon commerçant doit éprouver ce sentiment. Le magnétisme est une qualité physique. Mais un "homme" doit avoir plus que cela, il faut qu'il ait le désir de gagner, l'énergie d'essayer. Quoi encore ? La confiance. D'abord l'ambition de gagner, puis la conviction que vous pouvez gagner. Voilà ce qu'il faut.

E.-C. SIMMONS

x x x

La confiance en soi, c'est l'"administrateur général" qui pousse, qui dirige l'esprit, qui décide de ce qu'il faut faire, et qu'il éperonne, mène, inspire. Elle nourrit le courage, donne la résolution, stimule l'énergie et le génie. Elle se révèle dans la lutte, se rit des mequeries, ne préjuge insurmontable aucune difficulté et donne au faible la force de lutter contre le fort. Et c'est ce qui conduit presque toujours—au succès.

"SYSTEM"

x x x

Poursuis le travail en train avec zèle et résolution pour le connaître à fond, ce qui ne s'obtient que par l'application exacte et enthousiaste des forces dont on dispose. Le danger, pour les jeunes gens, c'est de ne rien savoir à fond et de se laisser aller à négliger le travail qui leur est confié. Le choix des amis ne le cède en importance qu'au choix d'une position: c'est vrai surtout pour les jeunes gens qui vivent loin du foyer familial. Un des principes fondamentaux du vrai succès, c'est de se forger un caractère.

"SYSTEM"

x x x

Le "commerçant de naissance" est un commerçant spasmodique. En général, il n'est pas bien équilibré. Je préfère l'homme travailleur et constant, qui peine, mais obtient des progrès solides et continus. Donnez-moi un homme de caractère, susceptible d'être instruit et voulant s'instruire, et je me charge d'en faire un commerçant heureux.

R.-S. NEWTON.

x x x

L'énergie "harnachée" est productrice par excellence; sans direction, elle ne fait qu'amonceler des broutilles. La locomotive de mille cheveaux n'arriverait jamais à direction sans la main qui règle l'arrivée de la vapeur; le marteau-pilon écraserait l'enclume sans le lévier qui règle sa chute; sous une trop haute tension, le fil électrique brûle ses contacts. La force sans contrôle est pire que l'inertie, elle dévaste, et plus elle est intense, plus complète est la ruine. "Harnachez" de sens commun votre énergie. Guidez-là avec méthode. C'est la formule qui donne des résultats.

"SYSTEM"

x x x

Certains hommes tirent des livres tout leur savoir, d'autres le tirent de la vie; les uns et les autres ont un savoir étroit. Les premiers sont toute théorie, les seconds, toute pratique. L'homme qui a suffisamment de pratique pour reconnaitre les lacunes des théories, imprime au monde une poussée en avant, et ce coup d'épaule lui vaut un beau bénéfice.

G.-H. LORIMER

x x x

Si brillant, si adroit, si savant que soit un homme, il ne fera jamais un bon commerçant s'il ne "pioche" pas. Il lui faut travailler, piocher à toute heure du jour. Et il y a peu de cas où à piocher avec d'honnêtes outils, bon an mal an, par la pluie et le beau temps, on ne gagne pas la partie.

D.-E. FELT.

x x x

Beaucoup de jeunes gens envient le patron, pensant que celui qui établit les règlements peut faire ce qui lui plait. En fait, c'est le seul homme de l'établissement qui en soit empêché. Il a comme le danseur de corde un spectacle attrayant sous ses pieds et un large espace autour de lui, mais il lui faut à tout moment garder le pied sur la corde et marcher droit.

G.-H. LORIMER

x x x

L'enthousiasme ? Un choc du Coeur et de l'Esprit, explosant au rouge vif.

G.-M. ADAMS

N'échoue jamais qui jamais ne renonce.

G.-C. BATCHELLER

AVIS DE FAILLITE

Louis LECLAIRE,
173 Boul. St-Laurent

Vente par encan public, chez Marcotte Frères, No. 69 rue Saint-Jacques, vendredi le 31 mars, 1911 à 11 heures a. m., savoir:

Lot No. 1 :

Garnitures du magasin	$1,680.02
Lot No. 2 :	
Marchandises sèches	5,481.51
Merceries	936.06
	$8,097.59

Le magasin sera ouvert pour inspection le 30 mars, 1911.

Pour autres informations s'adresser aux soussignés :

CHARTRAND & TURGEON
Cessionnaires
55 St-François-Xavier.
Montréal.

AVIS

Province de Québec
COUR SUPERIEURE
District de Montréal
No. 3799

Marie-Louise Séguin de la Paroisse de Rigaud, District de Montréal, épouse commune en biens de Théodule Charlebois, commerçant du même lieu, la dite Marie-Louise Séguin ayant été dûment autorisée à ester en justice en séparation de biens.

Demanderesse
vs
Théodule Charlebois, commerçant de la dite Paroisse de Rigaud, District de Montréal.

Défendeur

Une action en séparation de biens a été intentée en cette cause le 18 janvier 1911 par la dite demanderesse contre le dit défendeur.

Montréal, 18 janvier 1911.

Charles-Emile MONTY,
Procureur de la demanderesse.
4-5 ins.

AVIS DE FAILLITE

Alfred GALAND,
Mirabel, Qué.

Vente par encan public chez Marcotte Frères, No. 69 rue St-Jacques, Montréal, mercredi le 5 avril, 1911, à 11 heures a. m., savoir:

Marchandises sèches	1164.93
Chaussures	575.63
Epiceries	379.66
Ferronneries	208.61
Roulant	60.75
Garnitures du magasin	37.00
	$2,426.58
Dettes de Livres	123.39
	$2,549.97

Le stock sera visible le 4 avril 1911.

Pour autres informations s'adresser aux soussignés :

P.-J. CHARTRAND,
P.-L. TURGEON
Curateurs Conjoints
55 rue St-François-Xavier,
Montréal.

GRAINES DE SEMENCES

Les meilleures au monde

Toutes les plus belles variétés, et les meilleures nouveautés en fait de graines, pour jardin ou ferme.

Demandez notre beau catalogue illustré de graines, plantes, approvisionnements de volailles et fournitures de pépinières, etc.

DUPUY & FERGUSON, Montréal

——) o (——

M. l'échevin G. Marcil, Mme Marcil et leur fillette, de retour du Sud, sont présentement à Ottawa les invités du Président de la Chambre des Communes et de Madame Marcil.

Pour éviter un trop grand malheur

Lorsque passe la mortalité dans votre milieu, le malheur est déjà assez grand, pour que vous songiez à vous éviter d'autres soucis.

Et c'est en vous joignant à l'ASSOCIATION DE FRAIS FUNERAIRES de la

Cie H. Bourgie, Limitée

$1.00 PAR ANNEE

que vous les épargnerez.

Vous vous protégerez contre les malheurs qui nous menacent tous. Demandez notre circulaire qui vous donnera tous les détails de notre organisation funéraire, et ce à quoi nous nous engageons au décès d'un de nos abonnés.

La Compagnie H. Bourgie,
LIMITEE.
Entrepreneurs de Pompes Funebres
Téléphone Bell Est 3175.
Succursale: 1460 Ste-Catherine Est, Tel. Bell Est 702. Marchands 1592
" 1929 Boulevard St-Laurent, Téléphone Bell St.Louis 250.

VOUS DESIREZ ACHETER DES PROPRIETES OU LOTS A BATIR, ADRESSEZ-VOUS **O. EMOND** EDIFICE BANQUE EASTERN TOWNSHIPS COIN des rues McGILL ET ST-JACQUES
Tel Main 6998 **Courtiers en Immeubles** 34 j.n.o.

Tipograph Freres

vendent, durant ce mois, a 50 p. c. meilleur marché que partout ailleurs

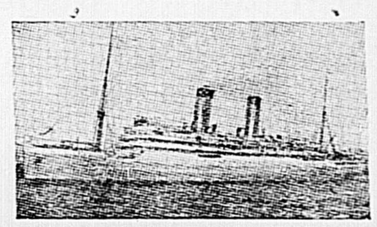
Meubles, Poeles, Tapis et Prelarts

Couchette, ressort et matelas, complet.... $5.45

Cadeaux donnes aux acheteurs

Tipograph Freres, *MEUBLIERS POPULAIRES*
1352-54, STE CATHERINE EST, MONTREAL.

CANADIAN NORTHERN STEAMSHIPS LIMITED.



Royal Edward
Royal George
Turbiniens à triple hélice,

LA LIGNE ROYALE

La ligne rapide de la Malle Royale entre le Canada et la Grande Bretagne. Paquebots les mieux amenagés et absolument les plus rapides sur la Route Canadienne.

De Bristol	Départs	De Halifax
8 Mars	Royal Edward	22 Mars
22 Mars	Royal Edward	5 Avril
5 Avril	Royal Edward	19 Avril

Renseignements supplémentaires sur demande à tout Agent Maritime, Guy Tombs, ou A. H. Davis, Edifice de la Banque Impériale, en haut, Montréal.

LE PACIFIQUE CANADIEN

EXCURSIONS DE CHERCHEURS DE HOME

—A—

Manitoba, Saskatchewan et Alberta

Des billets de colon aller et retour, seront vendus de Montréal à

BRANDON, Man.	$37.00
CALGARY, Alta.	43.50
DELORAINE, Man.	37.50
EDMONTON, Alta.	43.50
ESTEVAN, Sask.	38.50
LACOMBE, Alta.	43.50
LETHBRIDGE, Alta.	43.25
MACLEOD, Alta.	43.50
MEDECINE HAT, Alta.	42.25
mOOSOMIN, Sask.	37.75
REGINA, Sask.	39.25
WINNIPEG, Man.	35.50

et à plusieurs autres endroits à des prix également bas.

Bons pour départ le 4, 18 avril et chaque deuxième mardi jusqu'au 19 septembre 1911, inclusivement. Billets bons pour retour durant 60 jours.

PRIX REDUITS

En force jusqu'au 10 avril 1911.

DE SECONDE CLASSE POUR COLONS DE MONTREAL A

VANCOUVER, VICTORIA, SEATTLE PORTLAND, Ore., NELSON ROSSLAND, SPOKANE ... } $47.70

SAN FRANCISCO, LOS ANGELES, SAN DIECO, MEXICO CITY, Mex. ... } $49.00

Prix réduits pour plusieurs autres endroits.

WAGONS TOURISTES

Laissant Montréal tous les jours, le dimanche compris, à 10.30 p. m., pour Winnipeg, Calgary, Vancouver et Seattle. Prix pour lits: Winnipeg $4.25, Calgary $6.65, Vancouver et Seattle $8.50.

BUREAU DES BILLETS EN VILLE: 218 rue Saint-Jacques, près du bureau de poste, Tél. Main 3732-3733, ou aux gares Windsor et Viger.

L'etablissement DE J. E. Lamoureux

Marchand-Tailleur

Est Maitenant au

61, RUE ST. JACQUES,

(En haut du Café de "La Presse")

Téléphone : Main 308

Quebec, Montreal & Southern Ry.

Des trains partent de la gare Bonaventure pour Varennes, Verchères, Contrecoeur, St-Roch, Sorel, Yamaska, St-François du Lac, Pierreville, Labaie, Nicolet, St-Grégoire, Bécancour, Gentilly, Becquets, Fortierville, comme suit: 7.45 a.m. et 4.50 p. m.

Le dimanche pour Nicolet et les stations intermédiaires à 8.00 a.m.

Napierville Jct. Railway

Un train part de la gare Windsor tous les jours sauf le dimanche à 4.30 p.m., pour St-Edouard, Napierville, Lacolle et Rouses Point.

Billets en vente aux guichets des billets du Grand Tronc pour les endroits dont les trains partent à la gare Bonaventure et aux guichets du C. P. R., pour Napierville Jct. Ry.

D. I. ROBERTS,
Gérant Général
Montréal.

MONTREAL PARK & ISLAND RAILWAY COMPANY

HORAIRE

LACHINE

Du Bureau de Poste: Service de 20 minutes depuis 5.40 a.m., jusqu'à minuit.

De Lachine: Service de 20 minutes depuis 5.30 a.m., jusqu'à 12.45 minuit

SAULT-AU-RECOLLET ET ST-VINCENT DE PAUL

De la rue St-Denis à St-Vincent de Paul: Service de 20 min, depuis 5.00 a.m., jusqu'à 8.30 a.m. Service de 30 min. depuis 8.30 p.m., jusqu'à 11.30 p.m.

De la rue St-Denis au Sault-au-Récollet seulement: Service de 40 min. depuis 12.00 minuit jusqu'à 12.40 a.m.

De St-Vincent de Paul: Service de 20 min. depuis 5.30 a.m. jusqu'à 9.00 p.m. Service de 30 min. depuis 9.00 p.m. jusqu'à 12.00 minuit. ...

Du Sault au Récollet: Service de 40 min. depuis 12.00 minuit jusqu'à 1.00 a.m.

MONTAGNE

De l'avenue Mont-Royal: Service de 20 min. depuis 5.40 a.m. jusqu'à 11.40 p.m.

De l'avenue Victoria: Service de 20 min. depuis 5.50 a,m. jusqu'à 11.50 pm

CARTIERVILLE

De l'avenue Mont-Royal: Service de 20 min. depuis 5.40 a.m. jusqu'à 9.00 p.m. De l'avenue Mont-Royal: Service de 40 min. depuis 9.00 p.m. jusqu'à 11.40 p.m.

De l'avenue Victoria: Service de 20 min. depuis 5.50a.m. jusqu'à 9.10 p.m.

De l'avenue Victoria: Service de 40 min. depuis 9.10 p.m. jusqu'à 11.50 pm

De Cartierville: Service de 40 min. depuis 5.40 a.m. jusqu'à 6.20 a.m.

De Cartierville: Service de 20 min. depuis 6.20 a.m. jusqu'à 9.40 a.m.

De Cartierville: Service de 40 min. depuis 9.40 p.m. jusqu'à 11.40 p.m. a.-o.

LE DUEL DAUDET-CLARETIE

Au pistolet, et puis à l'épée

Dans l'"Action française" des 22 février et 2 mars derniers, M. Léon Daudet publia des commentaires sur les incidents qui marquèrent les représentations d'"Après moi", de M. Bernstein.

Dans ces articles, l'attitude de M. Jules Claretie, administrateur de la Comédie-Française, fut appréciée de telle sorte que M. Georges Claretie, avocat, considéra que ces articles constituaient une grave offense pour son père. Il pria donc MM. Breittmayer, l'épéiste bien connu, et M. G. Bureau, député, d'en demander réparation à leur auteur,

M. Léon Daudet mit les amis de M. Claretie en rapport avec MM. F. Delebecque et Léon de Montesquiou.

Les pourparlers furent brefs. Les représentants de M. Claretie déclarèrent, au nom de leur client, que toute question de politique, ou toute question se rapportant aux incidents actuels devaient être écartées, et que la demande de réparation était basée uniquement contre les attaques dirigées contre son père.

Une rencontre fut jugée inévitable. M. Claretie, bénéficiant de sa qualité d'offensé, l'exigea particulièrement sévère: pistolet d'abord, puis l'épée, si besoin était...

Le lieu de rendez-vous choisi était l'hippodrome de Saint-Ouen. C'est là qu'hier à onze heures, les adversaires se sont mesurés.

Il convient de dire que le duel Daudet-Claretie n'a pas été une de ces rencontres banales dans lesquelles le rôle le plus considérable est réservé aux entrepreneurs de cinématographes. Les combattants y firent preuve d'un égal courage et du désir de ne pas terminer l'épreuve par l'habituelle "plaie pénétrante à l'avant-bras."

M. Claretie et ses amis étaient arrivés sur le terrain bien avant l'heure prescrite. M. Daudet fut exact. L'emplacement désigné était une pelouse située devant la tribune des jockeys et des entraineurs. Sous la direction de M. Breittmayer deux balles furent échangées, à vingt-cinq pas, à la cadence de 90 à la minute. Aucun résultat. Les adversaires avaient cependant tiré posément avec un admirable sang-froid. Des pistolets nouveaux, apportés par les témoins, furent déchargés dans les mêmes conditions et sans plus de succès.

Aux termes du procès-verbal d'avant rencontre, le duel devait se continuer à l'épée. Aussitôt les combattants se dévêtirent et le premier engagement commença, violent mais court. Il était dirige par M. Delebecque. Les adversaires "tirent bas". Ils ne "cherchaient" pas, comme disent les duellistes, les "avancées", mais bien à se frayer un passage à leur lame, vers la poitrine... Sur un battement de M. Claretie, l'épée de M. Daudet ayant touché le sol, le combat est interrompu. L'arme de M. Daudet est changée. Première reprise: avec impétuosité, les combattants s'attaquent; ils ne perdent ni l'un ni l'autre un pouce de terrain. Soudain une émotion étreint les assistants: on croit M. Daudet grièvement touché : la pointe de l'épée de M. Claretie s'est arrêtée à quelques millimètres de son adversaire, à la hauteur de la ceinture. Plus tard, à un journaliste, M. Claretie avouera:

—J'ai eu peur! Le coup était terrible. J'ai rompu...

Cette générosité lui a été fatale. Par une riposte hardie, M. Daudet l'atteint au thorax. La lame, heureusement s'arrête sur une côte et ne pénètre pas profondément. M. Claretie veut, en déclarant sa blessure insignifiante, continuer l'assaut; mais son état d'infériorité est évident. Malgré son courage et son énergie, M. Claretie doit cesser le combat. Les adversaires ne se sont pas reconciliés.

Dans son auto, Mme Georges Claretie, qu'accompagnait une amie, attendait dans l'anxiété, à la porte de l'hippodrome, le résultat de la rencontre. Non loin, Mme Daudet attendait avec une égale impatience... Ce fut un beau duel.

L. L.

Paris 14 mars.

NOTRE EPOQUE

LA QUESTION DU NU

Il y a une "question du nu" en ce moment. Mais ce n'est pas seulement à cause du léger costume que porte Mme Régina Badet dans une pièce représentée avec quelques succès sur un des théâtres de Paris: juste au même instant un critique d'art anglais, étudiant les causes de la décadence de la sculpture dans sa patrie, a écrit à peu près ceci:

"L'art plastique en Angleterre ne se relèvera que lorsque nos artistes abandonneront résolument l'imitation de ces nus réalistes qui viennent de France. Le climat de l'Angleterre ne permet pas le nu. On n'y voit jamais personne de nu. Par conséquent..."

C'est là un raisonnement dont la puissance ne m'étonne pas. Si les artistes ne pouvaient jamais reproduire que ce qu'ils ont sous les yeux, les Anglais n'auraient pas le droit de peindre même une épisode de la bataille de Waterloo: car nos uniformes français ont complètement changé d'aspect depuis un siècle, et la physionomie même de la "morne plaine" a été profondément modifiée. D'ailleurs ne pourrait-on dire au contraire que les pays anglo-saxons demeurent ceux où le nu—tout au moins le nu masculin—frappe le plus fréquemment la vue, à cause du grand nombre des athlètes qui y échangent quotidiennement des coups de poing en public, vêtus d'un simple caleçon. Ce caleçon est d'ailleurs fort laid, et l'on ferait mieux de le supprimer tout bonnement. Si l'on ne le fait point c'est par souci d'une pudeur connue depuis longtemps sous le nom de britannique. Qu'on le remplace donc, si l'on veut, sur les effigies de marbre ou de bronze, par une feuille de vigne, et l'on pourra figurer, autant que l'on voudra, de forts beaux hommes dans des actions et un équilibre intéressants, qu'on aura eu sous les yeux.

Il existe pourtant des races, et très artistes, qui s'interdisent la représentation "sérieuse" du nu: c'est le cas de l'Extrême-Orient. Le nu, pour les Japonais, les Chinois, les Annamites, est risible ou obscène. Sa représentation ne peut servir, selon leurs principes, qu'à la caricature ou à l'excitation des sens. J'en ai eu, il y a quelques années, une preuve bien caractéristique à l'Exposition des Beaux-Arts de Hanoï. On avait eu l'idée d'y envoyer un moulage du magnifique "Monument aux morts" de Bartholomé. Vous le connaissez: il est difficile d'imaginer une oeuvre plus grave et plus chaste. Cet homme et cette femme qui entrent en se courbant sous la porte basse de la tombe, cette mère qui retient son enfant sur la route fatale, cette vierge qui se retourne, d'un mouvement noble et désespéré, vers la vie, n'éveillent en nous que le sentiment profond d'une émotion mélancolique. Il en allait bien différemment avec les Annamites ou les Japonais. Devant le monument aux morts, ils se tordaient de rire, littéralement! Et j'ai recommencé l'expérience devant de dignes mondains, devant des peintres japonais, avec des photographies de l'Hercule de Praxitèle, du Laocoon, de la Vénus de Milo elle-même, qui n'est pourtant qu'à moitié déshabillée: le résultat a toujours été le même.

Ceci ne laisse pas d'être embarrassant pour l'esprit: il n'est pas de peintre ou de statuaire sincères, qui ne vous disent que la connaissance, que l'instinct du nu ne soit indispensable à l'expression même des figures vêtues. Et nous voici d'autre part en présence d'un art infiniment riche, infiniment délicat et savant, qui proscrit le nu de toutes ses représentations supérieures? Cela ne l'a pourtant pas empêché de réussir dans celles de ces représentations qui lui convient de traiter.

Si j'ose risquer une hypothèse, j'avouerai que ce sont peut-être les manifestations de cet art populaire, que les amateurs chinois ou japonais affectent de dédaigner, qui ont sauvé leur art "noble" qui lui ont conservé la vie et le mouvement. Et ainsi leurs guerriers, leurs dieux, leurs grandes dames si chastement vêtues, doivent beaucoup à ces estampes obscènes ou simplement joyeuses dont ils ne font pas grand cas. Elles constituent des études, des études indispensables : le grand art n'existerait très probablement pas sans elles. Ils ne nous donneraient que des figurines ou des silhouettes, non pas des corps où l'on sent des muscles, des os et de la chair.

Il en va bien différemment en Grande-Bretagne. Les moeurs y imposent encore plus de réserve à l'art populaire, à la caricature, à la décoration, aux dessins reproduits par les journaux illustrés, qu'aux figures monumentales, aux tableaux de musée ou de chevalet. Et le critique dont je parlais tout à l'heure nous la baille bonne en nous disant que cela vient de ce que "le climat de l'Angleterre ne permet pas que le nu y existe dans la nature !" La vérité est que la morale en interdit la figuration. A Londres, il est extrêmement difficile de faire poser un modèle sans voiles. Ce n'est pas que la loi le défende absolument, mais les propriétaires mettent à la porte l'artiste qui compromettrait la réputation de leur immeuble par de tels dévergondages. Et aux Etats-Unis, c'est pire encore. Les Sociétés pour la défense des moeurs publiques font bonne garde. Elles poursuivent de tels débauchés devant les tribunaux. Il n'y a pas bien longtemps qu'un peintre qui avait institué un cours privé à New-York fut condamné à plusieurs semaines de prison et à une lourde amende pour avoir fait travailler ses élèves d'après un modèle nu. Je ne me souviens pas d'ailleur d'avoir vu dans une seule ville d'Angleterre une statue féminine dont les seins ne soient pudiquement couverts. Toutefois, dans l'un des squares londoniens, on peut "admirer", si l'on en a le courage, l'image, d'ailleurs bouffonne, d'un homme entièrement déshabillé qui brandit un glaive. C'est, si mes souvenirs sont exacts, John Churchill, duc de Malborough, le vainqueur de Malplaquet, transformé en Achille. Mais une telle pierre de scandale a pour excuse son antiquité. Ce monument fut élevé au dix-huitième siècle avant que les frères Wesley eussent prêché le méthodisme et détruit tout ce qui restait encore de la "merry England" de jadis, qui par tant d'aspects ressemblait à la Flandre: "toute débordante de sensualité et d'esprits animaux", comme l'écrivait Fieldemy, le Fieldemy de "Tom Jones." Les frères Wesley l'ont tuée, cette Angleterre. Du coup, ils ont constitué un fond de vertu à la démocratie qui allait naître, et je suppose qu'il est assez utile que les démocraties possèdent ce fond de vertu. Mais en même temps ils ont tué les beaux-arts.

Pierre MILLE

Paris 10 Mars.

—) o (—

AVIS

Avis est donné au public qu'en vertu de la première partie du chapitre 79 des Statuts revisés du Canada 1906, désigné "Loi des Compagnies" il a été délivré sous le sceau du Secrétaire d'Etat du Canada, des lettres patentes en date du 16e jour de mars 1911, constituant en corporation Samuel William Jacobs, Conseil du Roi, Alexander Rives Hall et Gui Casimir Papineau-Couture, avocats, Isabel Ernestine Dowling et Belle Rubinsky, sténographes, tous de la cité de Montréal, dans la province de Québec, pour les fins suivantes: (a) Acquérir et exploiter comme industrie active l'entreprise, les biens et les engagements de l'établisssement présentement établi dans la cité de Montréal, dans la province de Québec sous les noms et raisons sociales de "H. Bernstein & Co" et "The British Canadian Fur Company" ou l'un d'eux, et en payer la valeur en actions dans la compagnie projetée par les présentes; (b) Faire le commerce et l'industrie de marchands en gros et en detail, de fourrures, peaux, pelleteries et de manufacturiers et de negociants de costumes et de vetements en fourrures, peaux et pelleteries; negocier des merceries, soies, satins, fournitures de tailleurs, produits textiles de toutes sortes, marchandises de drap, de coton en général, et faire le commerce de tailleurs, merciers et drapiers; (c) Instituer, conduire et mettre en opération des postes et magasins pour la vente, le trafic et l'echange des marchandises de quelque nature que ce soit; (d) Faire tout autre commerce analogue, de manufacture ou d'autre, qui concerne les pouvoirs ci-haut, et qui paraitront à la compagnie pouvoir se faire avec avantage en rapport avec le commerce ci-haut; (e) Acquérir et entreprendre en tout ou en partie, l'entreprise et privilèges de toute personne ou compagnie exerçant une industrie semblable ou qui pourrait être utile aux fins de la compagnie présente, ou acquérir, posséder des proprietes avantageuses aux fins de la compagnie; (f) Demander, acheter ou autrement acquérir toutes patentes, brevets d'invention, licences, concessions et autres choses semblables, conferant un droit exclusif ou non exclusif ou limité d'utiliser, ou tout renseignement secret ou autre concernant toute invention qui pourrait être capable d'etre utilisée pour aucune des fins de la compagnie, ou dont l'acquisition sera censée être avantageuse directement ou indirectement à la compagnie, et utiliser, exercer et permettre l'usage ou autrement faire valoir la propriété et les droits ou renseignements ainsi acquis; (g) Acheter, obtenir à loyer ou en échange, louer, ou autrement acquérir tous biens réels ou personnels, et tous droits et privilèges que la compagnie jugera nécessaires ou avantageux pour les fins de son commerce, et en particulier tous terrains, édifices, commodités, machineries, usines et marchandises; (h) Acquérir et détenir des actions dans toute compagnie ayant les mêmes objets, en tout ou en partie semblables à ceux de cette compagnie, ou faisant tout commerce qui puisse être dirigé de façon à bénéficier à cette compagnie directement ou indirectement; (i) Payer toute personne ou compagnie pour services rendus où à rendre dans le placement, ou aidant au placement ou à la garantie du placement de toutes actions du capital de la compagnie, ou toutes obligations, débentures, ou autres valeurs de la compagnie, dans ou pour la formation ou l'établissement de la compagnie ou la conduite de ses affaires; (j) Tirer, faire, accepter, endosser, escompter, exécuter et émettre des billets à ordre, lettres de change, connaissements mandats, débentures et autres effets négociables et transférables; (k) Vendre, améliorer, gérer, développer, échanger, louer, disposer, aliéner, ou autrement négocier en tout ou en partie les biens et les droits de cette compagnie.

La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs, sous le nom de "The British Canadian Fur & Trading Company Limited" avec un capital-actions de cent mille dollars, divisé en mille actions de cent dollars chacune, et le principal lieu d'affaires de la dite compagnie sera en la cité de Montréal, dans la province de Québec.

Daté du bureau du Secrétaire d'Etat du Canada, ce 17ième jour de Mars 1911.

Thomas MULVEY
Sous-secrétaire d'Etat

JACOBS, HALL & COUTURE, Avocats, Solliciteurs de la Compagnie.
1 ins.

AVIS DE FAILLITE

Re :

Alphonse BEAULIEU,
91, rue Mont-Royal Est

Vente par encan public, mardi le 28 mars, 1911, à 11 heures a. m., au No. 69, rue St-Jacques, l'actif suivant, y compris une licence pour la vente des liqueurs spiritueuses :

Epiceries et diverses liqueurs	1,170.88
Mobilier du magasin	632.00
Roulant	180.00
	$1,982.88

Le magasin sera ouvert le 27 pour inspection. L'acquéreur de l'actif devra payer tous les frais de transport de la licence.

Pour autres informations voir les soussignés:

CHARTRAND & TURGEON
Curateurs
55 St-François-Xavier

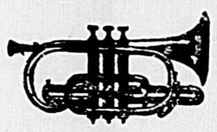
MARCOTTE FRERES, Encanteurs
10-2ins.

I. L. LAFLEUR
LIMITEE
IMPORTATEURS DE
Quincalleries, Peintures, Verreries, Vernis, etc. Aussi Chaloupes et Yachts à Gazoline, Moteurs à Gazoline VIM.
Bateaux en acier "MULIIN"
882-866 Notre-Dame O. 43 à 57 rue Dupré — Montreal

Eau Purgative RIGA
Le meilleur des PURGATIFS du Printemps
Ne cause ni coliques, ni irritation.
EN VENTE PARTOUT
Insistez pour avoir " Riga."

Tel. Main 3240.
Pierre F. Casgrain, B. A., LL. M.
Avocat
EDIFICE TRUST & LOAN,
30, rue St-Jacques, - Montréal.

Rafraichissant—
Nourrissant
VIN MARIANI
Apéritif, avant les repas.
Digestif, après les repas.
Toutes les pharmacies. Partout.

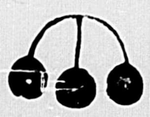

Charles Lavallée
Maison Fondée en 1852
35 BOULEVARD SAINT-LAURENT
Téléphone Main 554
INSTRUMENTS DE MUSIQUE ET MUSIQUE EN FEUILLES
Assortiment le plus complet et meilleur marché du Canada. Réparations de toutes sortes faites sur les lieux.
Agents pour Besson & Cie, Londres, Ang., Polisson, Guinot & Cie de Lyon France. York & Sons, de Grand Rapids, Mich.


Nos dents sont très belles, naturelles, garanties.
INSTITUT DENTAIRE FRANCO-AMERICAIN
162 rue St-Denis, Montréal

Joseph Fortier
Enregistré
Fabricant-Papetier, Négociant
Atelier de Reliure, Typographie, Gaufrage et Relief.
Magasin de Papeterie Mercantile Exportation, Fabrication, Importion.
210 NOTRE-DAME OUEST, Coin St-Pierre

Coffre-fort "Meilink"

Toutes dimensions
Coffre-fort avec tiroirs pour Collectionneur
Demandez Catalogue à
Ludger Gravel
26, Place Jacques-Cartier, Montréal


ARONSON & RUTENBERG
Prêteurs sur gages et bijoutiers.
118 rue CRAIG OUEST
Argent à prêter sur Diamants montres, bijouteries vêtements, fourrures et Nouveautés.

Avis à nos clients
Nous avons l'honneur de porter à la connaissance de nos nombreux clients que nos ateliers seront transportés, du No 230 Dorchester O., *au* No 306 rue St-Paul, coin St-Jean-Baptiste *le 1er Mai prochain.*
MERCANTILE Printing Co.
230 Dorchester ouest

Le "Pays" est imprimé par The Mercantile Printing Co., 230 Dorchester Ouest.
A. LEROUX,
Gérant du "Pays".

PAR les temps frais, brumeux et pluvieux où l'on est exposé à se refroidir ou à contracter un rhume, un verre de
GIN CROIX ROUGE
pris avant de sortir préviendra ces indispositions fâcheuses en entretenant la chaleur du corps.



Cette vieille eau-de-vie, strictement pure, est distillée et embouteillée sous le contrôle du gouvernement dans l'intérêt du consommateur.
BOIVIN, WILSON & CIE,
Agents,
520 rue St-Paul, - MONTREAL

Regal
La meilleure lager sur le marche
Un breuvage de table pour toutes les bonnes familles.
Agreable tonique
Presque pas d'alcool
Regal
EPELEZ-LE A REBOURS
THE HAMILTON BREWING ASSN, LIMITED
HAMILTON
Si vous ne pouvez pas vous rocurer la REGAL de votre fournisseur, adressez-vous à
Georges Sorgius,
35, rue Rivard, Montreal
AGENT DISTRIBUTEUR
Téléphone Est 1194

Hotel Arbour
Létourneau & Desormiers
Propriétaires
185 et 187
Boulevard St-Laurent
Liqueurs et Cigares de 1er Choix.
Tél. Bell Est. 4810 Montréal.

'Frisco"
C'est le meilleur GINGER ALE sur le marché.—Un Breuvage exquis, pour les gourmets.
Donnez vos ordres à
Frisco Pure Soda Water Company
392 St-Dominique. Tél. Bell Est 2297

RESTAURANT Unioniste
2, rue Sanguinet, Coin Craig
Patates frites avec chaque consommation.—Salle à Diner, Cuisine Française. —Le seul véritable repas européen pour 15 cts. Spécialité: Moules marinières. Tripes à la mode de Caen et Choucroute. Arrangements spéciaux pour soupers, réunions, partis d'amis et banquets. Prix modérés. Tous plats français faits sur commande.
H. ALLARD, Propriétaire

DEMANDEZ
la Biere populaire
MOLSON
Embouteillée
dont les ventes excèdent celles de toutes les autres marques ensemble, et brassée à Montréal depuis
125 ANS

COGNAC BOUQUET
COGNAC MEDICO-TONIC
COGNAC ★★★-V.S.O.-V.V.S.O.R
COGNAC 1847
LUCIEN-FOUCAULD & Cie
COGNAC
AGENTS:
HUDON & ORSALI
MONTREAL

Le Restaurant de... l'Hotel Windsor
L'on peut y faire preparer des Lunchs et Diners particuliers.
En s'adressant au Maitre d'Hotel.

CAFE DES NOUVEAUTES
Grill Room.—Salons Particuliers.
Cuisine Francaise.—Liqueurs et Cigares de Choix.—Chambres a Louer.
83, Rue Ste-Catherine Est, - Montreal.


EXAMEN DES YEUX GRATIS. Guérison des yeux par médecine, opération et lunettes si requises. Nos VERRES "Perfect" remplacés À ORDRE sont reconnus pour leur Confort et la PERFECTION de leur vision. Consultez un spécialiste de Montréal. Le Spécialiste BEAUMIER
A L'INSTITUT 144, rue STE-CATHERINE est, Coin
"AVIS"—Cette annonce ne paraîtra pas deux fois sur tout achat ou



Vous ne courez aucun risque lorsque vous achetez une paire de

GANTS PERRIN

dont le nom est synonyme d'élégance, de confort, de durée—et constitue pour l'acheteur la meilleure des garantie.

NOS LACS

A Monsieur Emile Vannier, en retour de la charmante hospitalité que je reçus de lui, à son lac, du Canton Lesage.

Lorsque l'Avril vainqueur s'inonde de lumière,
Et met du renouveau jusque sous la chaumière,
Rien ne semble sourire aux regards du soleil,
Autant que, de nos lacs, le radieux réveil.
On dirait les joyaux d'une immense couronne,
Tant, de ses orients, l'éclat les environne.
Ils font de la forêt, un scintillant réseau,
Où se lit le travail d'un céleste ciseau.
Quelquefois déployés en gigantesques nappes,
Mais frustrés, plus souvent, des honneurs de nos mappes,
Ils n'en ont pas moins tous un cachet séduisant,
Dont un prodigue dieu leur a fait le présent.
Des plus humbles, parfois, les pêcheurs sont avides,
D'autres captivent l'oeil par leurs formes splendides.
Il en est de carrés, d'ovales et d'oblongs;
J'en sais que l'on dirait d'énormes violons.
Plus d'un montre son lit et tout ce qu'il submerge,
Diaphane autant que le regard d'une vierge.
Ici, le flot toujours se ballotte, impulsif;
Ailleurs, il garde,morne, un air méditatif.
Des lacs, partout des lacs: ils baignent la montagne,
Ils écument aux rocs, ils moirent la campagne.
Ils sont si nombreux que les étoiles du soir,
A leur toilette, en ont chacune un pour miroir.

Je crois qu'une âme sent, au fond de leurs mystères.
En les voyant, parfois, rêveurs et solitaires,
On est tenté de dire: "Ils sont bien malheureux!"
Rassurez-vous, les lacs communiquent entre'eux.
Sous l'épaisse ramure, épanchée en arcades,
Ils vont, de l'un à l'autre, en chantantes cascades.
L'amont connait l'aval, par le cours descendant,
L'aval connait l'amont, par le poisson montant.
L'existence, chez eux, n'est jamais monotone.
Leurs plus bruyants rappels semblent chérir l'automne:
Soit l'arbre s'abattant en fracas d'éboulis,
Soit la meute aboyant en joyeux hallalis.
Oui, je l'aime, le lac, du meilleur de ma vie;
Il chante tout le jour, à mon âme ravie.

x x x

Mais pourquoi donc le lac et non pas la rivière ?
Parce que, dans son cours, son allure est trop fière.
A s'attarder sous l'ombre elle semble souffrir,
De garder la forêt, elle enrage à mourir.
Mais, pour un tel orgueil, quelle cruelle épreuve !
Elle croit triompher, et se perd dans le fleuve.
O trop semblable à toi, colon déraciné,
Pour le sort le plus libre, heureux prédestiné,
Qui, demain, sans regret, et la tête légère,
Iras t'anéantir dans la ville étrangère.
Ne songeant pas, d'ailleurs, à prendre ainsi son vol,
Moins inconstant, le lac est plus frère du sol.
Il aime son arôme et ses frustres charmilles.
Il y voit naître et vivre, en sauvages familles,
Des êtres gracieux, aux chefs empanachés,
Qu'il retrouve, au matin, sur son miroir, penchés.
Il a tant de raisons d'aimer son territoire.
Si réservé qu'il soit, tout lac à son histoire.
Et dans son souvenir, rien ne s'est effacé:
Il garde, dans son for, le culte du passé.
Il évoque, joyeux, les chansons attendries,
Il frissonne en songeant aux sanglantes tueries.
Qui nous dira quel laps de siècles s'est éteint,
Depuis que sur ses bords, l'esprit combat l'instinct.
Elle croit l'étonner, la nacelle qui vogue.
Bien avant la nacelle, il a vu la pirogue,
La pirogue, portant, plus svelte qu'un canard,
L'indien au regard d'aigle, aux ruses de renard.
Le lac en chérissait la constance infinie.
Ce mage du wigwam, mais c'était son génie,
Qui lui donnait sa vie et lui léguait ses os,
Dont les mânes tremblaient au souffle des roseaux.
Des tumulus mousseux en rendent témoignage,
Objet toujours nouveau de mon pèlerinage.
Il s'en trouve, parfois, qu'on ne puisse revoir,
Monuments d'un autre âge, et ne pas s'émouvoir.
Tel, l'humble mausolée, épave d'un vieux monde,
Qu'on visite, à mon lac, dans une anse profonde.
Des granits rougeoyants escarpent un ilot,
Que la vague éclabousse en jetant un sanglot.
Du rivage, en regard, la falaise surplombe,
Dans son ombre, l'oeil suit les contours d'une tombe,
Au sommet de l'îlot, sous un pin rabougri,
Que le hibou nocturne endeuille de son cri.
Là, drapé de lichens, témoins d'un temps antique,
Dort, avec son carquois et son arc élastique,
Un fier indien, dernier d'une race de preux.
Sur les roches, gravés, des traits mystérieux,
Consignent la légende; et la légende atteste,
Que de vaillants guerriers se levaient à son geste.
Le chevreuil a mué ses andouillers cent fois
Et plus, depuis que dort le vieux chef iroquois.
Mille lunes et plus ont passé dans le rêve,
Qu'il berce, solitaire, aux rythmes de la grève.
Bien que l'âme, dit-on, aille nul ne sait où,
Je crois la sienne heureuse avec le Manitou,
Même j'ai cru la voir, un soir, dans les nuages,
Chassant des fauves d'or aux vaporeux pelages.

x x x

Je n'ai pas vu l'Europe et ses monuments d'art.
Hier c'était trop tôt: aujourd'hui, c'est trop tard.
Hélas! Je le regrette autant que l'on regrette,
De ne pouvoir, au ciel, visiter de planète.
Les lacs, de mon bonheur, limitent l'horizon,
Je n'ai délibéré que dans cette prison.
J'écoute raconter, sans nulle jalousie,
Ce que d'autres ont vu de l'Europe et l'Asie:
Mille chefs-d'oeuvre, par le génie enfantés,
Le progrès dessinant de magiques cités.
Et qu'ils gardent leur art et leur architecture.
Ils ont admiré l'homme, et j'ai vu la nature.

J. J, GRIGNON,

Ste-Scholastique, Mars 191

CAUSERIE

Langue nouvelle

Un de nos confrères parisiens, qui avait naguère ouvert ses colonnes pour demander aux littérateurs ainsi qu'à ses lecteurs habituels de désigner le plus beau vers de la langue française mène en ce moment une campagne dans le but de trouver le mot qui remplace le mot vol appliqué à l'aviation. L'enquête qu'il avait faite sur le premier point m'avait paru souvent amener des réponses qui n'indiquaient pas chez leurs auteurs une appréciation vraiment sérieuse de la poésie de ce pays, ni surtout la recherche d'un vers en quelque sorte lapidaire contenant autant que possible une large image ou une pensée générale. Beaucoup de correspondants avaient cité des vers de poètes décadents dont quelques-uns n'étaient pas dépourvus de certaines qualités, mais qui étaient loin de pouvoir compter parmi les plus beaux de notre langue. Même des écrivains fort connus avaient élu et envoyé des vers les uns assez ordinaires, les autres parfois classiques, comme celui de Brieux sur la Bretagne :

La terre de granit recouverte de chênes,

mais qui, comme celui-ci, n'ont rien de génial. A la vérité, quelques numéros m'ont échappé, mais je n'ai vu citer ni le vers de Corneille:

Cette obscure clarté qui tombe des étoiles,

qui n'est pas seulement vraiment beau, mais qui est particulièrement curieux, parce qu'il semble appartenir non à la "poésie" assez prosaïque du grand siècle, mais à celle du dix-neuvième, par un sentiment à la fois lyrique et intime de la nature, ni aucun de ceux de Hugo, dont tant comptent parmi les plus admirables de notre langue et de toutes les langues.

Un autre journal a ouvert jadis une enquête, lui aussi, pour obtenir l'indication du mot destiné à remplacer celui de ballon et à désigner les automobiles aériens. Quelques académiciens se signalèrent à cette époque par des noms cherchés et compliqués qui n'avaient aucune chance de devenir populaires et d'être adoptés. Celui d'aviateur a à peu près universellement prévalu en ce qui concerne les conducteurs des nouveaux aérostats plus lourds que l'air, appelés aéroplanes, monoplans et biplans, tandis qu'on emploie celui de dirigeables pour les autres, et il semble bien que ces noms soient définitifs.

Mais je veux revenir à la proposition dont je parlais au début de cet article et qui a pour but de faire remplacer le mot vol lorsqu'il s'agit d'aviation. Notre confrère soutient le mot "survol", dont le poète Jen Aicard, membre de l'Académie française s'est fair le défenseur, et qui est approuvé par un certain nombre de spécialistes, comme M. L. Cailletet, président du conseil d'administration de l'Aéro-Club; M. Louis Godard, aéronaute-constructeur; le le sportsman connu, M. Ernest Archdeacon, etc.

Il faut avouer que ce mot est à la fois inexact et prétentieux, au moins dans l'état actuel des choses. Il est ridicule de qualifier de survol, c'est-à-dire de vol supérieur à celui des oiseaux, les envolées des aviateurs qui considèrent comme un tour de force d'atteindre une hauteur de 400 mètres. Altitude limitée et pour le présent fort basse, dépassée, comme on sait, de plus du double par les dirigeables, fonctionnement subordonné au temps—vent ou pluie— à la quantité d'essence susceptible d'être emportée, à l'absence de "panne" et,par conséquent, d'accident, etc., etc. et les plus audacieux et les plus habiles des aviateurs sont à un oiseau ce qu'un cul-de-jatte ou un paralytique est à un coureur professionnel. Il n'est pas besoin de dire que jamais un plus lourd que l'air n'aura la souplesse d'une hirondelle ou même d'un moineau, ni même l'endurance d'un pigeon voyageur. Jamais non plus il n'atteindra la hauteur vertigineuse à laquelle s'élèvent les grands oiseaux, comme l'aigle.

C'est donc une expression particulièrement impropre que celle de survol appliquée dans la circonstance, le préfixe de sur indiquant toujours ou un accroissement et même un excès, ou une supériorité ou un progrès, etc. (surtaxe, surenchère, surmenage, surhumain, surhomme, surnaturel,surpasser, etc.) En fait, le vol de l'homme ou plutôt de ces différents moyens d'aviation, devant toujours, quoi qu'il fasse, demeurer inférieur à celui de l'oiseau, ce n'est pas survol, mais sousvol qu'il faudrait dire pour rester dans l'exacte réalité des choses.

Aussi pourrait-on s'étonner qu'un membre de l'Académie française comme Jean Aicard, de cette assemblée qui a toujours été conservatrice et le plus souvent d'un conservatisme arriéré, qui s'est attribué la mission de fixer, à l'aide de son Dictionnaire, les "saines" doctrines de la langue, prête son concours à la création de néologismes fantaisistes. Mais on répondra que l'opinion de l'un des Quarante est purement individuelle et n'engage en rien la Compagnie, et on aura raison. Il convient d'ajouter d'ailleurs que l'opinion de l'Académie entière en pareil cas serait absolument dépourvue d'importance, et que seuls entrent vraiment dans la langue et y demeurent les mots que l'usage a consacrés. Le pays ne s'occupe guère de son opinion, et il lui est fort indifférent qu'il y ait des centaines de mots qui sont d'un usage non seulement courant, mais quotidien, et qui sont employés des milliers et des milliers de fois par jour et qui ne se trouvent pas dans son dictionnaire, d'ailleurs régulièrement en retard d'un demi-siècle, tandis qu'elle y maintient de vieux vocables désuets hors d'usage qui ne sont plus employés. Il est certain que des multitudes de mots surgis depuis la création de l'automobilisme, comme déraper, embardée, etc.,etc., et ceux bien plus nombreux encore, et d'un caractère scientifique, créés pour représenter les pièces faisant partie d'une voiture automobile, et ceux plus récents nécessités par la création et l'usage des dirigeables et des instruments d'aviation, mais qui commencent déjà à être d'un usage à peu près courant, ne seront pas de sitôt dans le dictionnaire des Quarante. D'ailleurs, le développement prodigieux pris par les sciences, la découverte de l'électricité, de la vapeur de la télégraphie, de la téléphonie, de la photographie, de la cinématographie,etc., ont amené l'emploi journaliers de mots que nous ne verrons pas encore de sitôt dans l'ouvrage des "immortels" du palais Mazarin. On y chercherait vainemeot ceux de kodak, de motocycle, et même de byciclette, de gramophone, de dynamo, d'hélicoptère, de cinéma, de biplan ou de monoplan, et tous ceux ceux, qui sont légion, concernant l'automobilisme, l'aérostation nouvelle et les découvertes plus ou moins récentes des arts médicaux et chiruhgidaux.

Au surplus, d'une façon générale, et sans même s'arrêter aux lacunes que présente le dictionnaire de l'Académie française quand il s'agit de vocables empruntés à la science contemporaine, on peut dire que cet ouvrage n'existe pas, si on le compare à celui de Littré sur le même sujet. Sans doute il est probable que l'Académie française a depuis un certain temps déjà supprimé la phrase célèbre dans laquelle elle définissait ainsi l'écrivisse: "Petit poisson rouge qui marche à reculons", et qui n'avait, on le sait, que deux défauts: celui que l'écrevisse ne *marche pas* à reculons et qu'elle n'est rouge que lorsqu'elle est cuite. Mais dans l'ensemble le vocabulaire des membres de l'Académie est déplorablement inférieur à celui de Littré. Il manque de précision dans tout ce qui a un caractère scientifique, et en outre ce ne sont pas des lacunes partielles qu'on peut lui reprocher,mais le vide absolu, le néant pur et simple pour tout ce qui a été découvert dans la seconde période du dix-neuvième siècle.

Plus nous irons et plus cette insuffisance s'accentuera. Le monde marche et l'Académie ne bouge pas. On peut presque dire qu'il vole quand on constate les progrès extraordinaires que Pasteur a fait faire à la science médicale par ses découvertes, et ceux qui résultent pour la locomotion quotidienne de l'invention et du développement prodigieux des automobiles, en même temps que les espérances que fait naître l'aviation encore dans l'enfance. La vieille dame du bout du pont des Arts branle pendant ce temps-là sa tête chenue et ne veut rien savoir. Son autorité littéraire est fort ébranlée, et en supposant que son autorité scientifique ait existé à un degré quelconque, c'est fini depuis le temps où tout ce qui a été découvert sous ce rapport depuis un demi-siècle a été pour elle comme lettre morte. Si elle ne veut pas disparaitre ou ne plus avoir qu'une existence de momie il faut qu'elle se fasse infuser un sang nouveau et que le palais Mazarin ne ressemble pas à celui de la Belle au bois dormant.

Léon MILLOT.

—)o(—

FEMINISME ET POLITIQUE

(Pour le "Pays")

La femme ne devrait pas sortir de son sexe; son sexe domine sa destinée, lui crée ses droits et ses devoirs, fait sa faiblesse et sa force. Et nul n'ignore le pouvoir de cette force. Il n'y a peut-être pas un jour dans toute la vie, où l'homme se soustrait à cet empire. Ce n'est pas au crime seulement que s'applique l'aphorisme: "Cherchez la femme"; il n'est guère d'action dont elle ne soit l'inspiratrice.

En dehors même de l'autorité nécessaire et charmante qui lui appartient, comme maîtresse du foyer,mère,confidente,consolatrice,elle tient de sa faiblesse physique, une puissance parfois redoutable, mais qui a été un merveilleux agent de civilisation: car c'est la faiblesse qui a enfanté la pitié, la charité. Calculez tout ce que doivent les arts à l'amour, à la beauté, vous verrez combien est grande la part de la femme dans l'établissement du règne humain. Aussi le progrès de la civilisation est-il proportionnel à la place que les moeurs et les lois ont reconnu à la femme, dans la société

La femme a surtout développé les sentiments affectifs et les idées qui en procèdent. Ce n'est pas que son cerveau ne soit capable de toutes les opérations intellectuelles; des milliers d'exemples ont prouvé ses aptitudes littéraires, artistiques, industrielles, politiques et même scientifiques et nombre d'étudiantes canadiennes,américaines, françaises et anglaises, etc., abordent aujourd'hui avec succès les épreuves jadis réservées aux hommes.

Mais sans examiner si l'infériorité en volume et en poids que l'on constate dans le cerveau féminin est un caractère naturel et sexuel, ou provient d'un long arrêt dans la culture, il est impossible de méconnaitre les différences fondamentales qui imposent à l'homme et à la femme leurs rôles: à l'un, la vie publique, à l'autre, la vie privée.

Si la femme est à certains égards, un membre de l'Etat, un citoyen,possesseur de biens, commerçant payant l'impôt, ses fonctions, déterminées par sa nature physique, morale et intellectuelle, lui interdisent une coopération personnelle active et continue aux grands services publics. On ne peut faire abstraction de son sexe, de ses incommodités périodiques, moins encore de sa grâce et de sa coquetterie nécessaires. Comment ne pas sourire à l'idée d'un ministre à la taille arrondie et intéressante, d'un orateur à chapeau en fleurs, à voix d'enfant. Les suffragettes anglaises, américaines, et canadiennes n'ont certainement pas lu Aristophane.

Par sa nature affective, instinctive, la femme est sujette à la superstition à la crédulité, à l'enthousiasme irréfléchi, toutes choses bannies, ou qui devraient l'être, des délibérations politiques. Quand l'évolution, le progrès des temps aura éliminé ces causes de trouble et d'esclavage intellectuels, il sera possible, à la rigueur, non pas d'encourager les exceptions, mais de leur livrer carrière. La liberté est la solution dernière de tous les problèmes sociaux, mais elle ne peut-être ni prématurée, ni hostile à l'intérêt général, ni surtout contraire à la nature des choses.

A. L.

LE RENARD A LA QUEUE COUPEE

Graindorge se félicite de ce qu'une lectrice le complimente sur la brièveté de ses billets du matin. Elle pourrait être plus flatteuse de dire, par exemple, que cette petite gazette—surtout quand elle touche à la politique—est pétillante d'esprit et de malice inoffensive et toujours courtoise, mais le mérite est mince de trouver courte une chose qui n'est pas longue, comme aurait dit M. de la Palisse.

Il y avait, dit La Fable, un renard qui voulait—parce qu'il avait la queue coupée—que tous les renards fissent l'ablation de cet appendice, qui a bien sa valeur ne fût-ce que pour envoyer les mouches inopportunes.

Nous sommes du siècle des soupes concentrées et des réductions à leur plus simple expression. On dit que l'humanité de demain fera son repas de capsules et de pilules. Ce pois rose représente un bifteck, cette fève dorée, c'est une assiette de soupe aux huitres, ce petit grain qu'on dirait "plomb à canard" c'est une charlotte russe. Il y aura des arriérés qui préfèreront toujours les menus où trônent des têtes truffées flanquées de de leur aide de camp casqués d'or,ces repas savamment compliqués où le gourmet épuise la gamme de ses convoitises—et que l'on trouve toujours trop courts.

Tout cela n'est pas pour mettre en doute la valeur des pilules et des billets du matin, mais je crains qu'avec cet esprit d'imitation qui nous caractérise, la mode des cartouches de dynamite ne se généralise en littérature, tous voudront avoir la queue coupée, encore ceux qui ont quelque chose à couper, mais beaucoup trancheront dans le vif.

Dans ce pays de poussifs littéraires, où la plupart meurent de la courte haleine, sans avoir pu produire oeuvre viable, il ne faut pas que l'on prêche la pénurie d'idées, la mesquinerie de la forme, il ne faut pas emprisonner et comprimer la chair dans un sabot chinois, défigurer un pied mignon en le changeant en patte de mouton.

La concision de style n'exclut pas l'ampleur du sujet et l'envergure de la pensée. Le genre est prolixe, voyez Victor Hugo, Rostand. Que de richesse dans les retailles de leurs pièces !

Le mérite d'un auteur, c'est après avoir lu une oeuvre volumineuse de pousser un soupir de regret: Déjà fini ! C'est alors qu'éclate la magie de l'écrivain qui donne aux heures la durée des minutes.

Dans les journaux de l'avenir on donnera une épopée dans un sonnet, un roman d'une demi colonne, ces "tranches de vie" devront suffire à apaiser notre faim d'idéal et de beauté.

La jupe harem est bien le symptome de cet état d'âme, on l'a coupée dans les draperies antiques dont se pavait la sculpturale. C'est alors que le biplan saura remplacer l'inspiration et les oiseaux de l'apocalypse pour nous transporter au troisième ciel.

Pourtant il en est des trésors de la pensée comme du coeur, plus on en donne plus on en a !

Paul S.Bedard.

—)o(—

BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN

Le bill des Tramways de Montréal a été adopté en troisième lecture par l'Assemblée législative. Sa forme définitive satisfait les autorités municipales de Montréal; il convient de ne pas se montrer plus royaliste que le roi.

Il faut rendre justice à qui de droit: la victoire, si victoire il y a—l'avenir seul l'établira—ne revient nullement au groupe qui a voulu soulever la ville de Montréal contre le gouvernement par les moyens qu'on connait.

Ce groupe n'a absolument rien obtenu et le maire qui s'était laissé prendre dans ses rangs, doit s'en repentir aujourd'hui."

(De la "Patrie")

—)o(—

POMMES CUITES

M. le rédacteur,

La ville de Montréal a dû payer $1229.90 au C. P. R. pour l'envoi de 251 délégués du maire Guerin à Québec, mardi dernier.

Et quand les délégués sont arrivés au Parlement dans l'après-midi, la bataille entre les représentants de la ville et de la Cie était terminée.

Ce n'était pas la peine de nous faire venir à Québec pour rien, dirent plusieurs chefs ouvriers qui ne cachèrent point leur mécontentement et leur indignation contre notre premier magistrat.

Le maire Guerin aurait sûrement reçu des pommes cuites si les délégués en avaient eu sous la main.

UN DELEGUE.

Montréal 18 mars.

—)o(—

La Vogue du Patin à Roulettes

AU FORUM

A peine le Forum vient-il d'inaugurer sa saison de printemps pour le patin à roulettes que des foules en quête de délassement envahissent ce populaire patinoir où ils se livrent au plus amusant et au plus hygiénique des sports physiques qui se puissent concevoir.

Le Forum est décidément populaire et l'exercice du patin à roulettes est un des ceux que les parents devraient encourager le plus car il possède des avantages marqués sur tous les autres exercices physiques surtout à cette saison de l'année. Il y a maintenant séances de patinage tous les après-midi et soirs au Forum avec programme de musique de fanfare tous les soirs.

—) o (—

THEATRE NATIONAL

Pour continuer la série de ses succès artistiques la direction du théâtre National a mis à l'affiche pour la semaine prochaine le plus dramatique des drames français. "Mère et Martyre ou le Secret de la Confession".

Pour la première fois à Montréal, ce célèbre drame sera interprété par une troupe de grande valeur. Tous les artistes sont distribués dans la pièce de la semaine prochaine et l'on peut s'attendre à un gros, très gros succès.

—)o(—

Occasions du Lundi

Grandes Occasions de CLAQUES

CLAQUES POUR HOMMES de première qualité, tous les points. Valant $1. et $1.25 pour **59c.**

Claques de 1ère qualité pour dames toutes pointures. Valeur régulière 75 cents pour . . . . . 43c.
Claques de 1ère qualité pour demoiselles, toutes pointures. Valeur régulière de 60 cents pour . . . . . 37.
Claques de 1ère qualité pour adolescents, pointures 11 à 13. Valeur régulière de 70 cents pour . . . . . 43.
Claques de 1ère qualité pour garçonnets, pointures 1 à 5. Valeur régulière 80 cents pour . . . . . 53.
Claques tan pour enfants. Valeur régulière de 75 cents pour . 39.
Claques tan pour dames. Valeur régulière $1.25 pour . . . 69.
Claques de dames. Qualité régulière de 60 cents pour . . . 39.

Boston Shoe Store

Angle Ste-Catherine et Mansfield

Commandes par la poste remplies. Ouvert le soir excepté les mercredis et jeudis

QUARTIER La FONTAINE

Candidat Populaire

L. A. LAVALLEE, C. R.

COMITE:

483 Rue Ontario Est

TEL. EST 1509

Votez pour celui qui s'est tant dévoué pour l'embellissement du quartier LaFontaine et qui a été l'initiateur du mouvement du "Plus grand Montréal". La ville de Montréal compte aujourd'hui parmi les plus grandes villes de l'univers par sa population.



Salon d'Optique Franco-Britannique

Rod Carriere, Henri Senecal — Opticiens et Optometristes

Grand choix de ce qu'il y a de mieux en LORGNONS et LUNETTES
YEUX ARTIFICIELS. Salons privés pour l'ajustement des yeux artificiels
SATISFACTION GARANTIE

Assortiment complet des derniers modèles en THERMOMETRES, BAROMETRES, BOUSSOLES, Etc.
Ajustement parfait, verres de première qualité, montures de toutes sortes.

Consultations : à l'Hotel-Dieu, de 9.30 à 11 hrs, excepté le mercredi et samedi aux Salons d'Optique de 1 a.m., à 8 p.m. Appointements par tél. Bell Est, 2257.

Spécial: Nous venons d'inaugurer un département d'instruments de photographies, marque : "ENSIGN", ainsi que tous les accessoires et fournitures pour photographes amateurs. Une visite est sollicitée.

205 - 207 STE-CATHERINE Est, Entre Ste-Elizabeth et Sanguinet

Amusements

SAISON DU PRINTEMPS

PATINAGE A ROULETTES AU **FORUM**

Tous les jours et les SAMEDIS et DIMANCHES après-midi et soir.

Theatre National

Coin Beaudry et Ste-Catherine Est
GEO. GAUVREAU, Dir.-Prop.

Le seul théâtre français à Montréal
La meilleure troupe du continent

SEMAINE DU 27 MARS 1911

Le Secret de la Confession

(*Mere et Martyre*)

Le pathétique drame en cinq actes.
Toute la troupe en scène.

PRINCESS

SEMAINE PROCHAINE

Aborn English Grand Opera Co.
dans *PUCCINI'S*

MADAME

Butterfly

Prix: 25c. à $1.50. Sièges en vente

Parc Sohmer

Ouvert tous les

Dimanches

3. P M. et 8 P. M.

Admission 10 cts

Orpheum

SEMAINE PROCHAINE
2.10 hrs. et 8.10 hrs. p.m.

"MACLYN ARBUCKLE"
(ancienne étoile dans "The Country Chairman" et "The Rodnd-Up") avec sa troupe dans une pièce en un acte, "The Welcher", par Robert H. Davis.—8 autres grandes attractions — "The Summer Widowers", sélections par l'orchestre de l'Orpheum.— "The Hunt", par l'Orpheumscope.

Prix: 15c à 25c. matinées de tous les jours; 15c. à 25c. mat. du samedi; 15 à 75c tous les soirs. Loges $1.00
Téléphones: Up. 5948 et Up. 74

Théatre

" His Majesty "

Aujourd'hui.—Les deux dernières représentations de "The Rosary"

SEMAINE PROCHAINE

Mademoiselle

Vesta Victoria

La plus célèbre comédienne d'Angleterre et sa troupe
Comprenant 20 acteurs internationaux 20 dans

A Night at the Comedy Club

Billets maintenant en vente: 25c à $1.50. Matinée populaire Mercredi, 1,000 sièges à 25c.

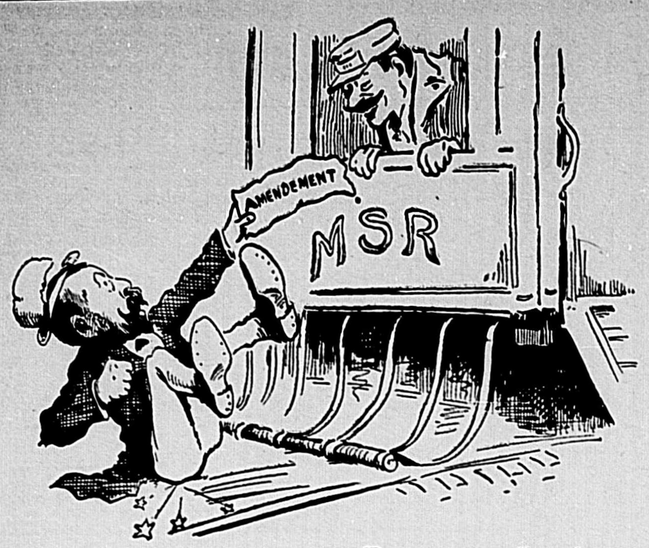
Le "Pays" est en vente dans tous les dépôts de la ville, le samedi soir à six heures.

x x x

Ne pas honorer la vieillesse, c'est démolir, le matin, la maison où l'on doit coucher le soir.

x x x

On apprend la mort pour la première fois quand elle tombe sur ce qu'on aime.



Encore une glissade.

Derniere combinaison

M. Lachapelle à la mairie et M. L. A. Lapointe au Bureau de controle

Le représentant du quartier Est dans les bonnes grâces du comité des citoyens

Depuis que le ballon d'essai du maire Guerin a été crevé à Québec, les têtes dirigeantes du comité des citoyens ont, parait-il, abandonné toute idée de faire donner un second terme à notre maire.

Mais, comme il faut tenir le haut du pavé et modeler l'opinion publique longtemps d'avance, l'on a imaginé toute une petite combinaison qui va assurer au comité de MM. Laporte et Dandurand la suprématie à l'hotel de ville.

A l'expiration du terme du maire Guerin, on pousserait à la mairie le Dr Lachapelle dont l'état de santé n'est pas des plus désirable et la vacance au bureau des commissaires serait comblée par l'entrée de l'échevin L.-A. Lapointe, dont la candidature au Bureau de Contrôle a échoué l'année dernière, et qui, maintenant, est dans les bonnes grâces du Comité des Citoyens.

Il est avéré que depuis qu'il est devenu le leader du conseil, l'échevin Lapointe s'est en toutes occasions appliqué à faire prévaloir les recommandations du Comité des Citoyens, et qu'au point de vue de leurs propres intérêts, MM. Laporte et Dandurand ne pourraient pas faire un meilleur choix.

Dans ses calculs, le comité serait encore allé plus loin et à l'expiration de son terme on bombarderait M. Wanklyn, maire, attendu que ce serait le tour des Anglais et que son terme de commissaire serait alors expiré.

Et le public, que dira-t-il de toutes ces combinaisons ?

Et les échevins Dandurand et Emard qui, au dire de leurs amis, ont jeté des regards de convoitise sur le fauteuil de M. Guerin, se laisseront-ils réléguer à l'arrière-plan ?

RUMEURS POLITIQUES

Le départ de l'Hon. Brodeur — L'avènement de M. Béland

Si Montréal ne peut être représenté dans le cabinet que ses députés demissionnent

Les dépêches d'Ottawa racontent que l'Hon. M. Brodeur abandonnera la politique pour recueillir la succession de feu M. Girouard à la Cour Suprême.

M. Brodeur n'a plus sa santé ni sa vigueur d'autrefois; et l'administration du département de la marine lui a causé d'énormes ennuis et l'a obligé à un surmenage qui a miné ses forces.

Si bien que ses amis disent qu'il est justifiable de quitter le parlement pour aller dans des régions plus sereines.

La rumeur ajoute qu'il sera remplacé par M. Henri Béland, député de Beauce.

Il faut naturellement accueillir tous ces bruits, "cum grano salis".

Mais ce qui semble donner du corps à ces rumeurs de remaniement ministériel, c'est que l'imprimeur du Roi aurait reçu l'ordre de préparer les listes électorales de Beauce et de Rouville.

Dans ces remaniements, on aurait l'air de vouloir réduire l'importance politique de Montréal à zéro. Seuls, la région de Québec et la région des Cantons de l'Est seraient représentées dans le cabinet.

Si la métropole du pays n'a pas de représentants dignes d'entrer dans le ministère de M. Laurier, l'on devra demander à ses députés actuels de démissionner.

C'est Montréal qui a les plus grands intérêts en jeu au Parlement fédéral. C'est Montréal qui a les premiers droits à la représentation dans les conseils de la nation. Notre ville comprend en population le tiers de la province de Québec. C'est chez nous que sont concentrés la grande finance, le haut commerce, l'activité industrielle; c'est ici le point de rencontre de la navigation océanique et de la navigation des grands lacs; c'est ici qu'est placée la tête de ligne de toutes les grandes compagnies de chemins de fer. Montréal est le coeur et la tête du pays entier.

Si M. Gervais, si M. Bickerdike et leurs collègues ne peuvent faire valoir nos titres et nos droits, ils n'ont qu'à démissionner.

Les libéraux de la métropole sont absolument déterminés à affirmer leur volonté.

L'on peut compter sur le "Pays" pour mener une énergique campagne de protestation.

MUCH ADO....

Les cris de guerre ont donc porté à faux

Le bill des Tramways adopté jeudi après une courte délibération, par le Conseil Législatif, a été sanctionné hier.

Enfin !

Oui, et le maire Guerin s'en est déclaré content à des journalistes qui l'abordaient au sortir du Palais Législatif.

"We think the city's interests are safeguarded in every way."

Ce qui veut dire en d'autres termes :

"Much ado about nothing !" comme disait feu Monsieur Shakespeare.

Il y a quelques semaines, dès l'apparition de ce projet de loi, sur la table parlementaire, une alerte épouvantable a remué les esprits ouverts à tous les potins. M. Guerin a jeté les hauts cris, M. Bourassa a sorti ses petits tonnerres, et M. Walsh a brandi son ardoise: "Kill the bill".

Et tout ce tintamarre se poursuivit durant longtemps.

On louait chaque samedi le Monument National; contrôleurs, échevins, avocats, faisaient la navette entre Montréal et Québec; des délégations monstres et... "cheap" transportaient auprès du gouvernement de quoi faire trembler..... le monde entier.

Ouf !

Quelle énergie gaspillée en pure perte! Et si on en avait autant disposé pour régler la question des tramways en 1903...

Mais il faut pas trop se laisser prendre aux apparences.

Tous ces voyages, toutes ces allées et venues ne coûtaient rien aux favorisés qui les entreprenaient.

Les télégrammes échangés entre l'hotel de ville et les couloirs du parlement n'étaient que pour faire de la sensation sur l'affaire,... pour entretenir l'actualité.

En un mot tout n'était que de la réclame... commandée. Et ces héros de mélodrame n'ont fait que piétiner sur place comme de beaux purs sangs... pour la galerie.

Résultat ?...

Tout le monde affiche sa satisfaction en des interviews solennels :

"Nous sommes liés d'honneur à faire sans délai un contrat avec la compagnie", dit le maire Guerin.

"Nous sommes liés d'honneur à faire le plus tôt possible, une convention avec la compagnie." ajoute sur un autre ton l'échevin Lapointe.

C'est pourquoi, avait-il raison, notre bon maire, en sortant de la chambre du Conseil Législatif, de dire :

"We think the city's interests are safeguarded in every way".

Pourvu qu'on aille pas jouer le rôle de la mouche du coche.

Noël BUREAU

—) o (—

Le chant du cygne

En annonçant l'adoption du bill des tramways, le "Devoir" disait :

"Jusqu'à la fin, M. Bourassa et ses amis ont fait la lutte."

Ah ! non, par exemple!

Non seulement les autorités municipales ont lâché M. Bourassa, mais ses propres amis de l'opposition de Québec, l'ont laissé seul faire sa petite obstruction.

C'est ce qui a valu la belle, grande, noble et sainte colère du député de Saint-Hyacinthe.

Mais ce fut le chant du cygne.

—) o (—

LE PROCES LEMIEUX

Le procès de A.-J. Lemieux, accusé de vol de grand chemin, se poursuit depuis hier devant la Cour Criminelle. On ne croit pas qu'il prenne fin avant mardi ou mercredi.

L'Eau de Table Française NATURELLE
Gazeuse
Perrier
Le Champagne des Eaux de Table

QUARTIER LAFONTAINE

Les électeurs doivent se soustraire au joug de la clique Dandurand - Laporte

Nous nous sommes abstenus jusqu'ici de nous mêler à la campagne électorale dans le quartier Lafontaine, n'ayant de prédilection particulière pour aucun des candidats.

Mais à la veille du scrutin, le "Pays" a le devoir d'indiquer à ses amis la meilleure ligne de conduite à suivre.

M. Lavallée nous parait, des deux, le candidat le plus compétent et le mieux qualifié pour représenter le quartier Lafontaine au conseil municipal.

M. Dubeau est plutôt doué pour être dentiste qu'échevin ou homme public. Il est, comme en février dernier, le candidat ou plutôt la créature du Comité des Citoyens.

C'est le Cabinet Noir. C'est M. Midas Laporte, c'est l'austère et encombrant sénateur Dandurand, c'est le vertueux M. Vallières, c'est le comité de terreur, pour nous servir d'une expression de Sir Lomer Gouin, qui veut avoir M. Dubeau.

Le comité des citoyens a pu jouer un rôle utile, aux dernières élections municipales, en aidant à vaincre certaines personnalités dont la présence n'était pas désirable à l'hotel de ville; mais depuis, ce comité, sortant de ses attributions, a voulu ériger sa volonté au-dessus de celle des commissaires et des échevins. Il fait claquer son fouet sur les épaules des gens qu'il a fait élire; il les traite en laquais, ses désirs deviennent des ordres.

Sentant son autorité et son prestige fléchir, le Cabinet Noir a tenté de faire diviser la ville de Montréal en cinq districts, afin d'assurer sa prépondérance par la manoeuvre électorale.

Le régime Laporte-Dandurand est devenu tellement odieux à l'hotel de ville que même des gens qui ont été élus à l'aide de l'influence et des deniers du comité des citoyens se révoltent contre la tyrannie et les exigences du duumvirat.

Les électeurs du quartier Lafontaine doivent faire comprendre au comité des citoyens, par le scrutin de mardi, que sa mission n'est pas de gouverner Montréal, mais de laisser cette fonction aux mandataires actuels: les échevins et les commissaires.

C'est pourquoi nous conseillons à tous nos amis et lecteurs de voter en faveur de M. L.-A. Lavallée.

Lors des dernières élections, M. Lavallée a été emporté dans la tourmente. Mais alors comme aujourd'hui il valait mieux que son adversaire M. Dubeau.

Tous ceux qui veulent se débarrasser de la tutelle détestable du comité des citoyens feraient bien de suivre le conseil du "Pays".

Tous ceux qui, dans le quartier Lafontaine, désirent se faire représenter par un homme libre et non par un esclave blanc devront voter en bloc contre M. Dubeau.

M. N. K. LAFLAMME

Son retour au bercail

(Spéciale au "Pays")

Ottawa, 23.—Tout le monde a remarqué que depuis sa défaite dans la division Saint-Jacques, M. N.-K. Laflamme s'est abstenu de prendre part aux manifestations nationalistes.

Naguère, il était le premier lieutenant de M. Bourassa. Aujourd'hui, il a rompu avec le groupe du "Devoir".

L'on sait que M. Laflamme a accepté de défendre M. Adélard Lanctôt devant le comité des comptes publics à Ottawa et, par la même occasion, il a accepté de défendre le département de l'Hon. M. Brodeur que l'opposition entend attaquer durant l'enquête que l'on poursuit.

M. Laflamme a hésité avant d'accepter la tâche qu'on lui a confiée, mais il a fini par consentir, car il a vu là une excellente occasion de faire sa rentrée dans le parti libéral. Il est écoeuré du "castorisme" dans lequel il s'était laissé entraîner et il ne demandait pas mieux que de saisir une occasion pour retourner vers ses anciens amis.

L'on m'assure que M. Bourassa a fait une colère jaune quand il a appris la défection de son premier lieutenant.

L'on dit que Sir Wilfrid a trouvé un comté où M. Laflamme serait son candidat aux prochaines élections générales.

—) o (—

LE " JOURNAL D'AGRICULTURE "

M. Gilbert, député de Drummond-Arthabaska, a réclamé du gouvernement fédéral "la publication et la circulation gratuite d'un journal d'agriculture à l'usage des membres des sociétés coopératives agricoles."

Le "Canada" croit trouver dans la revendication de M. Gilbert la condamnation des propos que l'on entend sur le compte du "Journal d'Agriculture."

Notre confrère n'est pas difficile et il juge le public bien naïf.

Contrairement à ce qu'affirme le "Canada", personne ne demande la suppression du "Journal d'Agriculture" à Québec, mais tout le monde désire que le gouvernement fasse de nouvelles conventions pour l'impression de ce journal, car le contrat actuel donne au "Canada" des bénéfices exorbitants.

L'Hon. M. Caron, ministre de l'agriculture a réduit cette année de $2,500 le montant actuel payé au "Canada" et il a promis à la Chambre, ces jours derniers, de négocier un nouveau contrat de façon à réduire encore le coût de l'impression et de la publication du "Journal d'Agriculture."

—) o (—

Une sage indépendance

"Pour ce qui regarde les questions politiques en particulier, déclare l'"Action Sociale", nous avons la ferme résolution de ne les discuter qu'avec une sage indépendance."

Quel sens a donc le mot SAGE pour les cagots ?

Quant à l'indépendance de l'"Action Sociale", oh la la ! ça existe à peu près comme le Putois d'Anatole France: à force d'en parler, il y a des gens qui ont fini par y croire.

—) o (—

MENSONGES

L'"Action Sociale" s'écriait l'autre jour, — précisons, elle pourrait dire que c'est faux — exactement le mardi 14 mars en bas de la troisième colonne, quatrième page, sous le titre : "Notes Brèves", la ligne qui suit : "Jamais le "Pays" n'a convaincu l'"Action Sociale" d'avoir faussé la vérité, il le sait."

Nous savons pertinemment le contraire, et nous allons le prouver encore une fois. Nous n'aurons pas besoin de remuer la collection de la sainte feuille; précisément dans le même numéro, au même endroit, quelques lignes plus haut, nous relevons la phrase suivante qui est l'un des plus beaux mensonges: "Pas n'est besoin de rappeler que le "Pays" s'est fait, dès sa prime jeunesse, l'intrépide défenseur du fameux principe de Voltaire: "Mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose."

Eh bien ! cette fois, l'"Action Sociale" avouera-t-elle qu'elle en a menti ?

Jamais nous n'avons été "l'intrépide défenseur du fameux principe de Voltaire", nous avons simplement prétendu que jamais Voltaire n'avait écrit pareille chose et nous avons défié l'"Action Sociale" de prouver le contraire. C'est tout.

Donc quand l'"Action Sociale" nous accuse d'avoir été les défenseurs du mensonge élevé au rang de principe, elle ment de façon odieuse.

Seulement il ne faut pas trop lui en tenir compte, c'est un journal qui vit exclusivement de mensonges et d'hypocrisies.

A force de mentir, qui sait si elle n'espère pas qu'il en restera quelque chose ?

TOUJOURS AGREABLES AU GOUT



10¢ LE PAQUET

Cigarettes EMPIRE
NAVY CUT

Suivez l'Exemple des Capitalistes

Nous avons plusieurs terrains (lots) situés dans Montréal quartier Ahuntsic à vendre. Prix de $350. à $400. dollars. Termes faciles (72 mois de crédit) Capital et intérêts compris.

La valeur de ces lots augmente tous les jours, vous ne pouvez donc placer votre argent dans de meilleures conditions.

H. H. Brosseau & Cie.,
97 rue St-Jacques, - Montréal
CHAMBRES 7 et 8.

N.B.—Demandez notre Bulletin Financier.

TEL. BELL EST 3381, 3382 ETABLIE EN 1880

Epicerie St-Laurent

SUCCESSEUR DE L'EPICERIE ST-CHARLES.

Le plus grand assortiment de marchandises importées ou domestiques dans les Epiceries, Vins, Liqueurs.

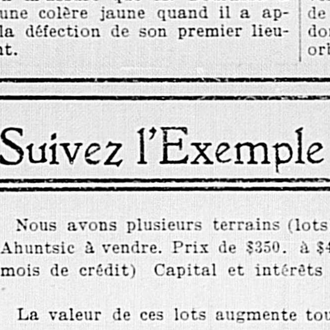
Spécialité: Clarets, Fromages importés, Huile d'Olive, etc. Nous délivrons dans toutes les parties de la ville.

Nous donnons des coupons, valant 4 p.c.—Attention spéciale pour les ordres par la poste pour la campagne.

395 Boulevard St-Laurent
MONTREAL

N. G. VALIQUETTE, Limitée

N. G. Valiquette
471-477 ST. CATHERINE ST. EAST



EXPOSITION DE VOITURETTES

Notre exhibition commence lundi matin à 8 heures. Chaque mère de famille de la ville ou des banlieues devrait être intéressée dans les progrès accomplis dans les voiturettes. Autant une voiturette mal construite est nuisible à l'enfant, autant une voiturette bien construite est favorable à son développement. Ne prenez pas pour principe que n'importe quel voiturette fera votre affaire; venez au contraire avec votre enfant, essayez nos cinquante différents modèles et choisissez-lui exactement celle qui lui donne le plus de confort et de sécurité.

Les prix suivants sont pour lundi seulement, afin de rendre l'ouverture de cette vente particulièrement attrayante.

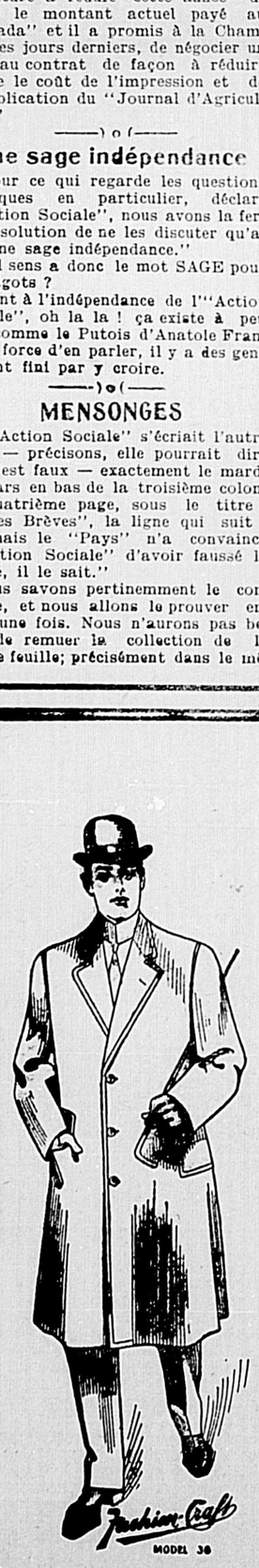
12 Voiturettes Pliantes à
$5.25

La vignette ci-dessus est la reproduction exacte de notre "Spéciale" pour lundi. Nous ne pouvons certes en sacrifier plus d'une douzaine à ce prix et c'est à vous de venir de bonne heure. La monture est en acier émaillé, le corps et la capotte sont en cuir de Boston. La rou a 10 pouces de diamètre. La voiturette se plie en un seul mouvement. Lundi . . . . . .

$5.25

N. G. VALIQUETTE Limitée.

VÊTEMENTS
"Fashion-Craft"



Raisonnement

90 pour cent des annonces du FASHION-CRAFT sont faites par les marchandises elles-mêmes. Chaque habillement et chaque pardessus vendus sont des réclames pour notre établissement.

Tous nos vêtements sont confectionnés avec le même soin, que le prix soit de $15 ou $20. Le genre, l'ajustement et la main d'œuvre sont les mêmes.

POUR VOUS EN CONVAINCRE, VISITEZ

AGENCES DE MONTREAL :

231 Rue St-Jacques — Max. BEAUVAIS Limitée,
470 Rue Ste-Catherine Ouest, — J. H. & E. DUBE,
469 Rue Ste-Catherine Est, — A. A. ROY,
} Props.